Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes.

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI ! NOTRE LANGUE

BUREAU
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask. Téléphone 2904

ABONNEMENT:
Un an, Canada $2.00
" " Etats-Unis $2.50
" " Europe $5.00

J.-N. JUTRAS, Administrateur

20ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., mercredi le 23 juillet, 1930 — No 20

Faut-il voter

Après la cession du Canada à l'Angleterre, les Canadiens français eurent bientôt à souffrir de la domination étrangère. Non seulement le conquérant voulut d'abord abolir les lois françaises, "mais la nuée d'aventuriers, d'intrigants, de valets, qui s'était abattue sur le Canada à la suite des troupes anglaises, et après la capitulation de Montréal, voulurent remplir tous les emplois. Malgré tout ce qu'on avait accordé à leurs prétentions, ces nouveaux venus n'étaient pas encore satisfaits. Ils demandèrent un gouvernement représentatif, pour posséder dans leur plénitude les droits qu'ils tenaient de leur origine, disaient-ils, et qui leur étaient inhérents. *Ils voulaient être seuls électeurs et seuls éligibles Ils regardaient la reconnaissance du catholicisme dans le traité de Versailles comme une de ces conventions illusoires qu'on viole sans déshonneur.*"

"Le gouverneur Murray, sympathique aux Canadiens, était résolu à ne pas admettre les protestants seuls. Il fut alors dénoncé à Londres, qui le révoqua. En Angleterre, il n'eut qu'à mettre sous les yeux des ministres le récensement qu'il avait fait faire de la population du Canada l'année précédente, pour montrer l'impossibilité d'exclure les catholiques du gouvernement, puisqu'il n'y avait que cinq cents protestants au plus sur soixante-neuf mille huit cents habitants, etc., etc....".

Dans la citation ci-dessus, tout le monde a reconnu Hector Garneau, le grand historien du Canada. D'autres, tant de notre race que de langue anglaise, parlent de même. C'était le régime de l'oppression, souvent de la terreur. Et l'on sait comment la révolte des provinces du sud amena enfin l'Angleterre à traiter les Canadiens avec plus d'humanité et de justice, et à signer l'Acte dit de Québec. On sait comment, avec une énergie indomptable qu'avivait un grand patriotisme, notre peuple a dû, mais a su, dans le cours des années, batailler sans relâche, pour sauvegarder les libertés acquises dans de si cruelles circonstances.

Si l'esprit de "ceux qui persistaient (à l'époque dont nous parlons) dans le dessein de décatholiciser les Canadiens, et dont les plus ardents voulaient qu'on appliquât dans ce pays les lois pénales alors existantes en Angleterre contre les catholiques" se manifeste encore | certaines époques et occasions, les hommes à vues larges, tolérantes et justes sont beaucoup moins rares et plus en évidence qu'au temps du gouverneur Murray. Il est admis que nous sommes des citoyens dans notre pays, et non pas les ilotes d'une autre race. Nous sommes électeurs et éligibles. Devons-nous en revendiquer les prérogatives? Ou serait-il mieux de nous désintéresser de la chose publique et nous terrer dans notre petit intérieur?

Certes, tout le monde n'est pas fait pour être homme d'Etat, ni même humble politicien. Mais, puisque nous vivons dans un pays et à une époque de démocratie; puisque c'est la volonté du peuple qui choisit les dépositaires de l'autorité et les législateurs civils, dont les actes ont une si grande portée dans la vie sociale et même spirituelle; il est difficile de comprendre comment, après les luttes qu'ont livrées nos ancêtres pour revendiquer leurs droits de citoyens, nous pouvons nous dispenser de jouer notre rôle dans l'administration; sinon comme éligibles, du moins comme électeurs.

Mais à qui donnerons-nous notre vote? A qui nous voudrons, sans que le parti opposé soit ensuite justifié de nous garder rancune. Et nous ne le donnerons pas aux *gris* parce que notre arrière grand père votait toujours pour eux. Tant de changements se sont opérés, tant de nouveaux problèmes, insoupçonnés jadis, s'imposent aujourd'hui.

Nous ne voterons pas de façon à ne pas déplaire à monsieur un tel, mais pour plaire à notre bon sens personnel et à la conscience qui nous éclaire. Nous ne voterons pas sous l'impulsion d'une aigreur ou d'aucune autre passion, mais selon les dictées de notre intelligence, après mûre réflexion. Notre vote se défiera des promesses et des flatteries. Si l'on juge l'arbre d'après ses fruits, ainsi est-il souvent sage de lire dans le passé du candidat et de son parti.

Notre voix ne compte que pour un. Ainsi en est-il des cents. Mais les cents font les dollars, et les dollars, les millionnaires. C'est l'addition des unités de voix qui crée les députés. Ceux-ci font les lois qui nous oppriment ou nous donnent prospérité, justice et bonheur.

Prévenir l'entrés en Canada des chômeurs américains

Vancouver, C.-B. — L'hon. Ian Mackenzie, récemment nommé ministre de l'Immigration et de la Colonisation, a donné des directives pour que son personnel s'occupe d'empêcher les sans-travail américains de s'introduire subrepticement en Canada. A Ottawa, le député ministre, W.-J. Egan, a donné ordre aux inspecteurs de la frontière de tenir l'oeil ouvert, et il s'attend à ce que les douaniers travaillent de concert avec lui. Voici la déclaration de l'hon Ian Mackenzie:

"Ayant de bonnes raisons pour soupçonner que des sans-travail américains tentent de s'introduire furtivement en Canada, j'ai télégraphié à mon député ministre, à Ottawa, de veiller à ce que cela n'arrive pas. En vue des mesures que l'on va prendre pour faire face au chômage dans nos villes canadiennes, nous voulons nous assurer que l'aide ne sera donné qu'à nos propres gens."

Le sacre de S. G. Mgr Villeneuve

LA CEREMONIE EST FIXEE AU 11 SEPTEMBRE A OTTAWA

Ottawa. — Le sacre de Mgr Rodrigue Villeneuve, O. M. I., évêque élu de Gravelbourg, a été fixé au jeudi 11 septembre prochain. Monseigneur désirant se rendre au plus tôt dans son diocèse, a demandé au Saint-Siège la faculté d'être consacré un autre jour que le dimanche ou quelque autre fête d'apôtre, comme il l'eût désiré conformément aux règles liturgiques.

La cérémonie, on le sait déjà, sera présidée par S. G. Mgr G. Forbes évêque consécrateur, lequel sera assisté de NN. SS. L. Rhéaume, évêque de Haileybury, Ontario, et de Joseph Guy, vicaire apostolique de Grouard, tous deux oblats de Marie Immaculée.

La cérémonie aura lieu à la basilique d'Ottawa, cathédrale de Mgr l'archevêque.

S. G. Mgr Arthur Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, Manitoba, prononcera le sermon de circonstance, en français, et S. G. Mgr McGuigan, archevêque de Régina, en anglais.

La Campagne électorale

M. King

"Il n'y a aucun doute que nous obtiendrons des gains substantiels dans les provinces de l'est, dit M. King, de même que dans l'Ontario. Dans les autres provinces des Prairies, M. Bennett n'obtiendra pas de nouveaux sièges et les libéraux feront de bons gains en Colombie anglaise. Quant à M. Heenan, il n'est pas douteux qu'il sera encore membre du cabinet. M. King remercie aussi, au nom du parti libéral, Mme Heenan et Mlle Heenan qui ont travaillé activement à la fondation du club du vingtième siècle.

Parlant de questions ouvrières, M. King fit remarquer que c'est un gouvernement libéral qui a fondé le ministère du travail. C'est un gouvernement libéral qui a passé la première loi d'arbitrage dans les différends du travail, pour les employés de chemins de fer. Le Canada a moins de difficultés industrielles que tout autre pays du monde, continue M. King, et c'est en grande partie dû au travail de M. Heenan.

M. King ajoute que c'est un gouvernement libéral qui a adopté la loi d'enquête sur les combines. C'est M. Heenan lui-même, qui a présenté au parlement la loi des pensions du vieil âge. Cette loi rencontra beaucoup d'opposition de la part des conservateurs et la majorité conservatrice du Sénat avait tué le bill, mais le gouvernement a persisté jusqu'à ce que le bill passe et devienne loi.

Les conservateurs, ajouta M. King, font beaucoup de promesses aux ouvriers durant les campagnes électorales, mais ils ne sont jamais pressés de mettre leurs promesses à exécution. M. King demanda à ses auditeurs s'ils peuvent trouver

Suite à la page 2

M. Bennett

Ottawa. — L'hon. R.-B. Bennett, chef du parti fédéral conservateur, a établi un record de promesses à l'électorat.

Les engagements auxquels s'est lié M. Bennett, s'élèvent, à date, à $887,000,000: c'est-à-dire deux fois le montant de la dette nationale au début de la guerre. Si l'on y ajoute les promesses des conservateurs de l'Est, la somme collective fait un total de $948,000,000. Emprunter ce montant doublerait la dette nationale.

On a demandé à M. Bennett comment il se prépare à remplir toutes ces promesses: "Par les impôts, bien entendu", a-t-il répondu.

x

M. Bennett à Renfrew, Ont.

Des auditoires enthousiastes ont applaudi M. R.-B. Bennett à Perth. On estime celui de Renfrew, qui s'était groupé dans un manège militaire, à trois mille et celui de Perth à un millier.

M. Bennett, parlant de l'importance numérique de ses auditoires, a dit que cela est attribuable au chômage et à la dépression des affaires. Le malheur, a-t-il continué, c'est que le présent gouvernement ne comprend rien aux affaires. Les ministres qui le composent sont de grands liseurs, ils excellent dans les choses académiques, mais ils ne savent pas comment résoudre les problèmes économiques.

Le chef de l'opposition a lancé quelques traits au premier ministre King au sujet de la prochaine conférence de Londres. Il s'est employé à faire rire son auditoire en disant que pour M. King, une des trois grandes questions de la présente campagne électorale, c'est le

(Suite à la page 2.)

LE MASQUE CREVE.

Cette prétendue neutralité

La *Canadian Press* nous apporte un bref résumé du discours prononcé samedi, à Winnipeg, par le premier ministre de la Saskatchewan, M. Anderson.

M. Anderson y a fait une fois de plus sa profession de neutralité en matière scolaire. "Les écoles publiques, a-t-il dit, ne doivent pas servir à répandre ou à propager la doctrine ou la religion d'une secte ou d'une confession quelconque. L'école doit être absolument non confessionnelle — on doit dénoncer les tentatives qui seraient faites pour la transformer en instrument de prosélytisme."

C'est au nom de ce principe de neutralité absolue que M. Anderson entend imposer la disparition de tout emblême, de tout costume religieux, dans les écoles publiques de sa province. — On sait que les écoles dites publiques sont là-bas les écoles de la majorité locale, ce qui fait que, dans certaines régions ces écoles sont fréquentées par des élèves exclusivement ou presque exclusivement catholiques.

Nous avons sous la main quelques coupures du *Regina Daily Star* de la fin de juin qui démontrent comment, dans la pratique, certaines des commissions scolaires entendent cette prétendue neutralité.

Voici, par exemple, une coupure du 27 juin, page des petites annonces, au titre *Teachers Wanted — On demande des instituteurs.* On peut lire ceci:

"La commission scolaire de Guernsey désire un maître qui puisse agir comme principal de l'école et professer aux grades supérieurs. Conditions: du sexe masculin, PROTESTANT..."

"La commission scolaire de Scotville, district no 1551, a besoin d'un instituteur PROTESTANT, ayant des certificats de première classe."

"Le district scolaire Hobbeck, no 3830, a besoin d'un instituteur d'expérience, du sexe masculin, né au Canada, PROTESTANT..."

"Le district scolaire Coterie no 3275 demande une institutrice PROTESTANTE avec certificat de première ou de deuxième classe..."

"L'école du village de Dumblane demande trois instituteurs, PROTESTANTS, à partir du 25 août environ..."

"On demande, pour le district scolaire de Gronlid, un professeur avec certificat de première classe, PROTESTANT..."

"Le district scolaire no 2203 de Collingwood demande un instituteur PROTESTANT avec certificat de première ou deuxième classe.."

"Le district scolaire no 9 de Colleston demande un instituteur PROTESTANT — à six milles de Prince Albert..."

"Le district scolaire no 4318 de Wiggins demande un instituteur PROTESTANT, avec certificat de première ou deuxième classe..."

"Le district scolaire no 4138 d'Olympic demande un instituteur PROTESTANT, avec certificat de première ou seconde classe..."

"Le district scolaire no 2285 de Grasby demande un professeur PROTESTANT, avec certificat de première ou seconde classe...'

Ainsi de suite, avec des variantes quant au sexe ou aux fonctions à occuper, pour les districts scolaires d'Ivy no 3700, d'Alliva no 1924, de Lynnhurst no 2989, de Beckwith no 526, de Springside, de Polar Crescent no 3174, de Kinistino, de Waterbury no 4257, de Floral no 688, de Phippen no 2080, de Bexfield no 4440.

Dans le district d'Eldon, no 3663 on y met plus de formes. On dit simplement: "PROTESTANT PREFERE." On stipule que l'école est fréquentée par des écoliers de nationalités différentes.

Les commissaires du district d'Island no 44 demandent un principal pour leur école et n'exigent point qu'il soit protestant, mais lui demandent d'indiquer, avec, son âge et son expérience, sa religion. Cela, dans les colonnes d'un journal comme le *Regina Daily Star*, est peut-être aussi significatif.

Tout ceci, notez-le bien, se trouve dans deux colonnes d'un simple numéro, celui du 27 juin, du journal de Régina. N'est-ce point suffisant pour démontrer que, pour un nombre assez considérable de commissions scolaires publiques — nous disons publiques parce que le nombre des écoles séparées, organisées par les catholiques ou les protestants, est fort peu considérable, que rien n'indique que celles-ci le soient et que, si elles l'étaient, on se serait empressé, selon toutes les apparences, de l'indiquer afin de mettre les professeurs au courant — le neutralité prend une assez singulière couleur, puisque ce qu'elles exigent essentiellement de leurs maîtres, c'est qu'ils soient PROTESTANTS.

Ainsi, d'un simple coup de plume, le masque est crevé.

Omer HEROUX.

Le Devoir.

VARIATIONS CEREBRALES.

Premier juillet mil neuf cent trente

Voilà une date qui n'est pas à oublier!

C'est celle choisie par un homme pour enlever de nos écoles l'image du Crucifié...

Pour attenter à la liberté qu'ont les épouses du Christ de revêtir l'habit de leurs noces avec le Christ...

C'est donc celle d'un blasphème, d'un sacrilège public!

Date honteuse dans notre histoire.

Date que l'Outragé, Justicier au jour du jugement, rappellera à l'homme qui l'a choisie...

Car en ce jour, la force ne sera plus entre les mains de cet homme public qui maintenant s'en sert contre le droit...

Elle sera entre les mains de Celui qui en est la Source, et qui s'en servira pour venger le droit!

Elle Lui appartient déjà maintenant. Il ne le cède pas aux gouvernants. Il la leur prête, avec stricte obligation d'en user comme d'un instrument dont Lui reste maître.

Malheur à eux donc, s'ils la retourne contre Lui!

* * *

Or, un homme, dans notre province, la retourne contre Lui, en faisant disparaître son image de nos écoles, en s'attaquant aux vierges qui sont les joyaux de son corps mystique.

Oh! il dit bien que ce n'est pas de lui que vient cette mesure. Mais il en a fait le tremplin de sa campagne. Campagne de haine. Campagne qui a rappelé l'émeute des Juifs devant Pilate.

Et quand même!

Le peuple l'a élu. Mais son autorité ne lui vient pas du peuple.

Le peuple n'a que nommé le dépositaire de l'autorité.

Et toute autorité vient de Dieu. Voilà la réponse, la mise au point, faite par Jésus à Pilate.

A cet homme donc la responsabilité écrasante de cet acte de lèse-divinité!

* * *

Il ne peut pas s'en décharger. Même en invoquant la diversité des croyances ou son ignorance des lois.

Diversité des croyances!

Mais le Christ n'est-il pas mort pour tous les hommes? Et le crucifix n'est il pas l'emblème du chrétien?

Son ignorance des lois divines — identiques pour tous!

Mais l'ignorance elle-même est coupable, quand elle est un aveuglement voulu! C'est le péché contre l'Esprit-Saint, l'Esprit-Saint qui éclaire tous les gouvernants, même ceux qui sont hors de notre Eglise.

x x x

Le Christ ne meurt pas. Il a vaincu la mort.

Si donc il disparaît aujourd'hui de nos écoles, il y reviendra demain! C'est Lui qui a dit:

"Détruisez ce Temple, et je le rebâtirai dans trois jours."

Gare alors aux instruments sataniques qui l'en auront chassé!

Quand la colère divine se donne libre cours, elle est terrible...

On l'a déjà vu depuis vingt siècles. On le verra encore.

x x x

Pour nous, hâtons le retour de Dieu dans nos écoles.

Hâtons-le par la réparation com blant l'outrage.

Hâtons-le par la prière suppliante de nos coeurs blessés...

BLANC-BEC.

Autour d'un Congrès

Le congrès de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, qui s'est tenu à Saint-Boniface, les 8 et 9 juillet, fut comme de coutume un succès. Pendant deux jours, bravant une chaleur torride, deux cents délégués suivirent avec une régularité admirable les séances du congrès, et pendant deux jours, en pleine période électorale, on n'entendit pas un seul mot de politique.

Tous les chefs nationaux du groupe voisin étaient là. M. Lacerte présidait avec un tact parfait., Camille Fournier et L.-P. Gagnon lisant des rapports très au point et discutant avec une compétence et une facilité de parole remarquables. M. Marion, le nouveau vice-président qui, depuis vingt-cinq ans, est sur la brèche; Donatien Frémont, le journaliste parfait, penché sur ses notes, se relevant de temps à autre pour éclairer d'un mot la discussion; L. Bruyère, de l'Association de la Jeunesse catholique; A. Doucet, l'échevin si connu de Saint-Boniface; N. Fournier; J. Daigneault, et combien d'autres, dont les noms pourraient être cités: toute un epléiade; des jeunes pour la plupart, discutant avec animation parfois, avec courtoisie toujours, les problèmes qui intéressent la cause française au Manitoba. Et au premier rang, ne quittant pas un seul instant la salle des séances, posant des questions comme un simple délégué, suivant avec une attention soutenue toutes les discussions, Sa Grandeur Monseigneur Béliveau, entouré d'un nombreux clergé, qui intervient lui aussi dans les discussions et crée une profonde impression d'entente parfaite et de coopération étroite entre prêtres et laïques, condition idéale pour le développement d'une oeuvre à la fois catholique et nationale comme l'est l'Association d'Education du Manitoba.

Bon congrès, beau congrès, important congrès. Peu de discours, et sous ce rapport il faut admettre que le Manitoba nous dépasse; mais une étude sérieuse, pratique, de la situation. Où en sommes-nous? Progressons-nous ou reculons-nous? Voilà les questions qui étaient posées.

L'on sent des gens qui ne se parent pas de vains mots et ne recherchent pas de séduisantes formules presque toujours aussi brillantes que vides.

Avec une sincérité parfaite, les différents rapporteurs indiquèrent les points faibles, attirant sur eux l'attention de tous les délégués, ce qui est bien la meilleure manière d'en arriver à une amélioration.

Là-bas comme ici la question financière préoccupe les chefs, parce qu'il tant de choses qui devraient se faire et qui ne se font pas, faute d'argent.

Cependant, comme le faisait si bien remarquer S. G. Mgr Béliveau dans son discours de clôture, ce n'est pas une cotisation annuelle à nos oeuvres nationales qui réunira nos Franco-Canadiens. Beaucoup d'entre eux ont perdu des sommes énormes en spéculation sur les grains, et tous font des dépenses plus ou moins justifiables. Pourquoi donc semblent-ils apporter si peu d'empressement à payer leur contribution à nos associations nationales, alors qu'ils trouvent de l'argent pour toutes sortes de choses? C'est que nos gens viennent de Québec, de France ou d'ailleurs, où le danger national n'existe pas, et où, par conséquent, la nécessité de lutter n'apparait pas. Ils ne sont pas habitués à faire des sacrifices financiers pour la défense de leurs écoles, de leur langue, pour leur survivance nationale, et ils ne sont

Suite à la page 2

Ce que disent les fermiers

Dans le Leader-Post du 21 courant

Les conservateurs ont un cri qu'ils lancent dans les diverses parties du Dominion: "Votez pour le parti conservateur et détruisez le spectre du chômage." Les libéraux ont aussi recours à des dictons fourbes pour tromper le peuple.

Si ces cris et dictons étaient vrais, le remède au chômage serait très simple: "Votez pour les conservateurs quand les libéraux sont au pouvoir et vous faites cesser le chômage. Votez pour les libéraux quand les conservateurs sont au pouvoir et vous faites cesser le chômage."

Nous prenons le *Saskatoon Star* d'aujourd'hui et y trouvons l'avis suivant aux chômeurs:

FAITES ATTENTION: Vous êtes par ces présentes avisé de vous tenir loin de Régina, car il n'y a de travail ni pour les hommes de métiers ni pour les manoeuvres. Nous avons de 1,500 à 2,000 ouvriers sans emploi dans la ville. Pas de travail pas de secours pour les passants.

Signé par ordre du comité de chômage du conseil de la ville.

Si les conservateurs pouvaient abolir le chômage, tous le monde voterait pour eux. Mais les libéraux ne peuvent pas atteindre ce but par le seul fait d'être au pouvoir.

Les conservateurs ont une bien courte mémoire. En 1915, les conservateurs étaient au pouvoir, et nous avions les cuisines de soupe par tout le Dominion. En 1915, les conservateurs étaient au pouvoir, t les maires des villes durent se réunir en congrès pour tâcher de résoudre la question du chômage.

Que les conservateurs n'ont-ils détruit le spectre du sans-travail en 1915? Peut-être le firent-ils par la conscription, en envoyant les désoeuvrés à la grande guerre.

Le problème du sans-travail est le même partout, quel que soit le parti au pouvoir. Ce qu'il faut, ce n'est pas un changement du parti libéral au parti conservateur, ou vice-versa, mais le changement de système. C'est ce qu'a déclaré à Winnipeg la semaine dernière M. A.-A. Heaps, M. P.

LA CAUSE

C'est l'âge de la machinerie. Elle produit plus que nous ne pouvons consommer. La consommation se limite par les salaires que reçoit l'ouvrier. Les salaires se montent à peu près à un quart de la production: c'est donc tout ce qui peut s'acheter. Durant les derniers quinze ou vingt ans, la puissance d'achat est restée stationnaire. La production a doublé.

L'écartement — qui augmente toujours — entre les salaires et la production fait que le chômage est un problème de plus en plus sérieux. Abolir cet écartement serait désirable, mais impossible aujourd'hui. Si nous voulons traiter la question d'une manière pratique, le seul moyen est la hausse des puissances d'achat chez les masses.

POLITIQUE PRATIQUE

C'est à dire donc une grande augmentation de salaires chez l'ouvrier producteur, pour qu'il puisse réacheter ce qu'il produit en plus grande quantité qu'il ne le fait maintenant.

Deuxièmement, diminution d'heures de travail, pour que plus de personnes puissent être employées. C'est le seul moyen d'aborder le problème. Toute autre méthode aboutira au fiasco.

Les deux parties se refusent à considérer l'aspect économique u chômage, et tous deux admettent en fait qu'ils sont impuissants à résoudre le problème, dans les circonstances actuelles. Ce bavardage du parti conservateur à propos de l'abolition du spectre du sans-travail est une bonne propagande électorale, mais n'est bon qu'à tromper les irréfléchis et les imprudents.

CHANGEMENT FONDAMENTAL

Il faut un changement. Mais un changement d'un parti à un autre, quand tous les deux admettent leur impuissance en face d'un problème qui affecte des milliers d'hommes et de femmes, ce n'est pas un changement du tout. Nous, la classe des travailleurs, voulons un véritable, fondamental changement économique. Nous ne voulons pas un changement pour l'amour du pouvoir, mais un changement pour l'amélioration économique de l'ouvrier et de ceux qui dépendent de lui.

N'oubliez pas d'assister à la Soirée de la Tournée du "Patriote de l'Ouest"

ELLE PASSERA A ALBERTVILLE, JEUDI LE 24; PRINCE-ALBERT, VENDREDI LE 25; ST-ISIDORE DE BELLEVUE, SAMEDI LE 26.

M. Anderson dans l'arène fédérale

Saskatoon, Sask. — L'hon. J.-T.-M. Anderson, premier ministre de la Saskatchewan, entre en campagne contre le gouvernement King.

"A cause du discours du premier ministre King, où il attaqua ouvertement mon gouvernement, notre politique et moi-même, a annoncé le premier ministre Anderson, je juge de mon devoir, comme citoyen de cette province, de répondre à cette attaque sur les tréteaux.

"Ce sera pour moi un devoir agréable, à partir de ce jour jusqu'à celui de la votation, de m'employer entièrement à défaire le gouvernement King."

M. Anderson déclara qu'il n'avait pas eu l'intention de prendre part à la présente campagne tant que M. King n'avait rien dit contre l'hon. A.-C. Stewart, ministre de la Voirie, et l'hon. M.-A. MacPherson, procureur général de la Saskatchewan. Nous traiterons en détail les affirmations du premier ministre King au cours des dernières semaines, ajouta-t-il.

A propos des sommes d'argent versées par le gouvernement fédéral aux provinces de l'Ouest dans les derniers quatre ans, M. Anderson dit: "Il n'a pas avoué au peuple que les provinces de l'Ouest ont donné au trésor fédéral durant les huit ans de l'administration fédérale $228,000,000, plus que ces provinces avaient contribué au trésor fédéral sous le régime conservateur des huit années précédentes."

M. Anderson qualifia "d'aussi insensée que sa politique en général" la proposition de M. King de construire des chemins inférieurs afin de diminuer le chômage. Ce travail, il le juge trop onéreux pour la province.

La négation de M. King à Régina d'avoir reçu des demandes des provinces de la Saskatchewan et de la Colombie britannique pour les aider à résoudre le chômage, conclut M. Anderson, démontre que l'hon. Charles Dunning sera défait par une forte majorité le 28 juillet.

YORKTON, SASK. — Spécial au *Patriote*. — L'hon. H. McConnell était ici vendredi dernier. Peu importe ses autres déclarations, mais il y en a une dont la fausseté ne doit pas passer inaperçue. Il a dit que depuis que le gouvernement Anderson est a upouvoir, les gens d'origine étrangère sont aussi libres qu'avant. Ce n'est pas vrai, puisqu'il trouble la paix scolaire. Quand on n'a pas la liberté religieuse à l'école, quelle liberté reste-t-il aux gens qui croient en Dieu?

Nos écoles et le français

M. C. Gautier écrit dans Le Droit *d'Ottawa*:

Que M. Anderson et le *bishop* Lloyd le veuillent ou ne le veuillent pas, la Saskatchewan est une partie d'un Canada bilingue. Son gouvernement a le pouvoir physique de faire les règlements qu'il lui plaît, mas iil ne peut pas, en justice, porter atteinte aux droits de la langue française dans les écoles. S'il le fait, il se rend coupable de déloyauté, il devient persécuteur.

Le français avait droit de cité dans les Territoires du Nord-Ouest avant 1905; il avait le rang de langue officielle, à l'égal de l'anglais. L'Acte de 1905 qui a érigé la Saskatchewan en province pourvoit à l'institution de cours primaires français dans les endroits où la demande en sera faite.

Les Canadiens français sont autant chez eux en Saskatchewan que dans la province de Québec, et lors que le bishop Lloyd prétend qu'il serait "à la fois ridicule et fatal de céder à une requête quelconque demandant d'introduire le français dans les écoles de la province, tout comme il serait absurde d'accorder le droit d'instruire les enfants dans la langue allemande", il s'insurge contre un état de choses qui existe depuis vingt-cinq ans; il prouve qu'il ne connait rien à l'histoire du Canada, à l'esprit de la Constitution, pas plus qu'aux règles les plus élémentaires de la *pédagogie*.

Qui le croira lorsqu'il prétend que les religieuses qui font la classe aux enfants de nos compatriotes ne savent pas un mot d'anglais? Les règlements scolaires de la Saskatchewan autorisent l'enseignement du français une heure par jour et, le reste du temps, l'enseignement se fait e nanglais. Ces religieuses, qui ont été, pendant trente ans, les seules institutrices catholiques des territoires du Nord-Ouest, et qui, depuis 1905, ont été chargées de l'éducation des petits Canadiens fran çais, savent l'anglais, ont passé les examens officiels de la Saskatchewan, donnent un enseignement qui répond même aux besoins des enfants protestants.

Autour d'un...

(Suite de la première page.)

pas encore arrivés à comprendre qu'ils ont le devoir strict, dans les provinces de l'Ouest, de soutenir leurs organisations, en leur payant chaque année la dime du patriotisme, comme ils paient chaque année leur dime à l'Eglise. C'est une mentalité à former, et les chefs de l'Association d'Education ont bien fait d'attirer sur ce point l'attention de leurs délégués. C'est un problème qui intéresse au même degré nos trois provinces.

Le fléchissement de la vie dans les cercles est aussi au Manitoba comme ici une source d'appréhension. Le rapporteur l'a indiqué en toute franchise en citant des chiffres.

Il ne faudrait pas voir là un manque de patriotisme. Mais il semble qu'après avoir élu des chefs, nos gens, pris tout entier par les luttes matérielles, s'en remettent à eux pour tout ce qui concerne les activités nationales du groupe.

La situation, à ce point de vue, n'est pas meilleure ici que là-bas. Comme au Manitoba, nous cherchons la formule qui apportera plus d'activité dans les cercles paroissiaux. La centralisation absolue est dangereuse. Il faut que l'Association vive d'une vie intense, non seulement dans son exécutif, mais encore dans chaque paroisse. C'est l'une des conditions nécessaires à son bon fonctionnement, une condition essentielle à sa survivance.

Mgr Béliveau, dans son discours de clôture, s'est fortement étendu sur cette question, marquant ainsi toute l'importance qu'il y attache. Nous ne saurions mieux faire que de citer ses paroles telles que reproduites dans *La Liberté*:

"Le cercle paroissial, dit-il, est la cellule vitale de toute notre organisation. Si le congrès a mis en lumière la faiblesse de la vie des cercles, toutes nos forces doivent converger vers ce mal à guérir.

"Mgr l'Archevêque invite tout particulièrement ses curés à s'intéresser activement à l'organisation des cercles paroissiaux. Ils doivent donner à cette oeuvre, dit-il, leur pleine et entière coopération. Là où il n'existe pas de cercle, ils doivent en fonder. L'Association est la chose de tous. L'archevêque en est, les curés en sont, les pères et les mères en sont, les jeunes gens et les jeuns filles en sont."

En réalité, rien ne ressemble plus à un congrès de l'A. C. F. C. en Saskatchewan qu'un congrès de l'Association d'Education du Manitoba. Les questions qui se sont discutées là-bas auraient tout aussi bien pu être discutées ici. Les problèmes qui nous intéressent sont identiquement ceux qui intéressent nos frères du Manitoba.

S'il existe certaines différences de détail, elles tiennent plus à la situation géographique des deux groupes qu'à une différence de conception.

C'est ainsi qu'au lieu d'avoir un exécutif dispersé à travers la province, nos amis du Manitoba, qui ont dans Saint-Boniface et Winnipeg, une élite compétente et nombreuse, groupe l'exécutif autour de ces deux centres, ce qui permet aux officiers de se réunir fréquemment, ce qui constitue un avantage considérable.

De plus, cet exécutif est beaucoup plus nombreux, ce qui favorise peut-être l'éclosion d'un système de groupes où la formation de côteries, mais ce qui a aussi pour résultat de grouper plus de compétence et plus d'idées dans le bureau de direction. Enfin, il est de certaines questions qui, aux yeux du visiteur non prévenu, peuvent paraître secondaires et qui ailleurs seraient réglées par l'exécutif et qu'on soumet au congrès. Il n'y a pas de doute que nos amis de là-bas ont des raisons pour en agir ainsi. Leur congrès était trop bien ordonné pour qu'il en soit autrement.

En résumé, ce fut un beau spectacle, un spectacle consolant. Il y a quinze ans, l'on avait décrété que le groupe français n'était pas chez lui au Manitoba et qu'il n'aurait droit d'exister qu'en renonçant à sa langue, à ses écoles, en consentant à l'anglicisation de ses enfants. Or ce huitième congrès nous prouve que le group eexiste plus vigoureux plus déterminé que jamais, qu'il conserve intacte toutes les qualités, tout le patrimoine de la race, et qu'il entend par sa jeunesse qui fré quente les écoles d'aujourd'hui prouver cette survivance que quatre fois déjà les trois provinces de l'Ouest, groupées sous les drapeaux de leurs organisations respectives, sont allées proclamer dans Québec.

Cette volonté de vivre n'est pas particulière au Mantioba. Elle s'est affermie à Edmonton en juillet dernier, au congrès de l'Association canadienne-française de l'Alberta, comme elle s'est affermie en Saskatchewan, en mars dernier, à Saskatoon et en mars 1929, à Prince-Albert.

Groupés autour de leur association, sans distinction de parti politique, vaillamment défendus par leurs journaux, les Franco-Canadiens des trois provinces malgré des bourrasques passagères ont confiance dans l'avenir. Ils vivront parce qu'ils le veulent.

Raymond DENIS,
président général.

La Campagne...

M. King

(Suite de la première page.)

que les conservateurs ont fait passer.

Parlant de l'entrée de M. Ferguson dans la campagne électorale, M. King demande pourquoi M. Ferguson, premier ministre de l'Ontario, M. Rhodes, premier ministre de la Nouvelle-Ecosse et le premier ministre Anderson de la Saskatchewan se lancent dans la campagne. Parce que les conservateurs ont toujours aimé les monopoles et maintenant ils veulent le monopole de la politique et M. Ferguson est celui qui aime le plus les monopoles de tous les conservateurs. Le plus grand malheur qui pourrait s'abattre sur le Canada, serait que le gouvernement ne soit composé que de députés d'un seul parti et surtout du parti conservateur.

Les tories veulent le monopole et ils en sont assoiffés. Demandez à M. Ferguson ce qu'il a fait dans le domaine provincial, pour les ouvriers. M. King parle ensuite des manoeuvres du gouvernement de l'Ontario qui ne donne du travail à la voirie qu'à la veille des élections.

KING A KENORA

Le premier ministre était à Kenora, Ont., le 16. Il adressa la parole à un auditoire qui remplissait le théâtre et se déversait sur les trottoirs. Mackenzie King regretta l'absence de l'hon. Peter Heenan, retenu à Port-Arthur. Les conservateurs font un effort tout spécial pour battre mon ami M. Heenan, dit-il, mais je sais que c'est en vain. Le parti libéral aura ici la victoire.

WINNIPEG. — Le même jour, M. King, accompagné de l'hon. E. Lapointe et T.-A. Crerar, parlait aussi à Winnipeg. M. Lapointe qui prit le premier la parole, dit que la présente élection se discute sur la ques tion des marchés commerciaux pour le Canada. Il y a deux écoles: l'école de ceux qui croient que le commerce est la lutte égoïste; et l'école de ceux qui croient que le commerce est plus solidement établi sur un échange amical. Telle est la différence entre la dictrine conservatrice et la doctrine libérale.

M. Bennett annonce qu'il convoquera une session spéciale dès le lendemain de l'élection, s'il arrive au pouvoir. On ne pouvait porter un pire coup aux intérêts du Canada, dit M. Lapointe. Le commerce doit se faire librement et c'est là que réside la véritable solution du chômage. On parle de forcer la main à John Bull. Mais jamais on n'y a réussi. Pourquoi sembler arracher à l'Angleterre, ce qu'elle veut bien nous donner?

M. Lapointe parle du status national du Canada. M. Bennett avait raison, dit-il, de proclamer que tous les hommes d'Etat de l'Empire s'accordent sur le status national du Canada. Car il n'y a que MM. Bennett, Cahan et leurs amis pour nier au Canada son status de véritable nation.

Le chef du parti conservateur se promène dans le pays comme le Père Noël, au mois de juillet, pour faire des promesses à l'électorat: Il n'a pas encore promis la lune, mais ça viendra certainement avant la fin de la campagne. D'ailleurs, la lune est encore bien plus à sa portée que la victorie dans la présente campagne.

M. King dit ensuite que l'on doit aux libéraux la journée de huit heures, l'établissement des vétérans sur les terres. Le gouvernement est prêt à coopérer avec les provinces pour mettre fin au chômage.

POURQUOI ANDERSON ATTAQUE KING

Watson, Sask. — Le premier ministre Anderson ne s'est pas lancé dans la campagne fédérale parce que Mackenzie King l'a attaqué, a déclaré, à Watson, M. T.-C. Davis, membre provincial pour Prince-Albert. M. Anderson s'en fut dans l'est prendre les intérêts conservateurs avant la venue en Saskatchewan de Mackenzie King. Là-bas, il fit des déclarations aux gens de Québec, leur demandant leur appui pour Bennett. Bien que M. Anderson soit le chef d'une coalition, il ne parle que pour les candidats conservateurs. Le grand coopérateur ne coopère pas.

KING A NORTH BAY

North Bay, Ont. — Le 18 courant, M. King était à North Bay. Il brâma les premiers ministres conservateurs provinciaux de garder l'argent qu'ils pourraient dès maintenant utiliser pour venir au secours des chômeurs. C'est une conspiration, dit-il.

M. Ferguson et M. Bennett évitent toujours la vraie question — la préférence britannique. Le budget a été fait pour détourner des Etats Unis vers l'Angleterre un marché valant $200,000,000 de ventes. L'Angleterre ayant accordé sur ses marchés une situation égale à la sienne, le Canada répond généreusement.

M. Bennett

(Suite de la première page)

choix des représentants du pays à cette conférence.

A propos de la conférence, il a dit qu'avant que le gouvernement se mit à préparer les élections, la seule fois qu'il a été question du commerce interimpérial, c'est lorsque lui, M. Bennett, a proposé une conférence économique interimpériale, à l'avant-dernière session. Le premier ministre alors, a continué M. Bennett, n'a rien dit. Par la suite il a lancé des invitations pour une conférence. Et maintenant il dit que ceux qui prendront part à cette conférence devront être des gens de son choix.

Le commerce impérial ne peut être utile que s'il offre les avantages de la mutualité, a poursuivi M. Bennett. Le commerce impérial qu'il nous faut, c'est celui qui bénéficiera au Canada et aux autres parties de l'Empire. Un expédient ne vaut rien, comme le prouve le traité avec la Nouvelle-Zélande. Si je vous offre mes marchés, je devrais être payé de retour. Nous avons le budget Dunning depuis plus de deux mois maintenant: où sont ses avantages? M. Dunning a dit qu'il permettrait de vendre plus de blé? Deux mois ont passé et je vois dans les dépêches que le pays de Galles achète son blé en France. Pour être utiles, les marchés conclus doivent bénéficier aux deux partis.

Quand nos adversaires parlent du drapeau et de l'Empire, ils y sont si pe uhabitués qu'ils ne savent pas comment le faire. Ils pensent qu'ils peuvent brandir le drapeau et que les gens oublieront la question affaires. Où il y a place pour le sentiment et le patriotisme, il y a aussi place pour les affaires. Le moyen d'assurer la grandeur de l'Empire britannique, c'est d'assurer la grandeur de l'Empire britannique, c'est d'assurer celle du Canada.

Si nous prenons le pouvoir, nous allons, dès la première session, adopter des lois tarifaires qui assurent aux Canadiens chance égale avec les autres. C'est seulement ainsi que le Canada peut devenir un pays, d'empêcher le Canada d'être un pays e ndépendance. M. King recommande de ne pas recourir à la provocation. Aussi sûrement que nous sommes ici aujourd'hui, nous adopterons un acte qui assurera à l'industrie, aux agriculteurs et aux ouvriers une juste concurrence avec le monde et qui permettra aux Canadiens de construire une grande nation.

Les conservateurs

Régina. — Sous les auspices de l'Association conservatrice de Régina, une assemblée contenant environ 5,000 personnes, s'est tenue à l'Arsenal, le 15 courant, en vue de promouvoir les intérêts du candidat conservateur, M. F.-W. Turnbull. L'hon. H.-H. Stevens, député conservateur, Vancouver, au dernier parlement, était présent et prit la parole.

M. Turnbull dit que M. King et M. Dunning n'ont rien proposé qui puisse améliorer la situation de Régina. Si des embranchements de chemin de fer sont une nécessité, ils seront construits sans le secours des libéraux. Nous ne pouvons pas perdre de marchés, les libéraux ont déjà tout perdu. Le budget Dunning ne fait pas vendre le blé qui baisse chaque jour. Les nations continuent à acheter le blé là où il sera le meilleur marché. Quand nous parlons aux autres pays, il faut leur dire que s'ils n'achètent pas notre blé, nous ne pouvons pas acheter leurs produits. Que le transport se fasse à meilleur marché et nous aurons plus de travail. Il n'est pas vrai que M. Bennett ait des actions dans des manufactures de biscuits. Il y a plus de sans-travail en Canada que nulle part ailleurs dans le monde. M. King promet de parler du chômage, mais M. Bennett promet d'agir. Ayons un gouvernement d'affaires, et non pas de politique.

"Cette réunion indique ce que nous pouvons attendre le 28 juillet" dit l'hon. H.-H. Stevens.

x



Projet éducationnel en Angleterre

A diverses reprises, les hebdomadaires catholiques de langue anglaise au Canada ont attiré l'attention du lecteur sur un projet de loi scolaire, en Angleterre, dont le résultat serait de placer des instituteurs non-catholiques dans les écoles catholiques.

Il semble que le gouvernement ait cependant décidé de surseoir à la présentation du bill aux Communes. Les catholiques, leurs évêques en tête, ont fait abstraction de toute affiliation politique et se sont unis pour protester vigoureusement contre la passassion d'une loi qui priverait leurs enfants de l'éducation chrétienne, ou la mettrait lamentablement e npéril.

Entre autres manifestations, cent cinquante mille personnes ont pris part à un défilé de protestation à Liverpool. S'adressant à cette foule Mgr Wowney a dit: "Je vous adjure dames et messieurs, de vous élever de toutes vos forces contre un bill qui est une insidieuse attaque contre cette croyance à laquelle nous tenons plus qu'à la vie."

Mais la campagne n'est pas terminée. Le gouvernement s'est engagé à fournir de nouveaux secours financiers aux écoles professionnelles; et de nombreux groupes de voteurs prétendent que cela donnera au pouvoir civil un plus entier contrôle de ces institutions — le choix des maîtres, en particulier— et que, peu importe la religion, tout instituteur devrait avoir le droit d'enseigner dans une école catholique aussi bien que dans toute autre.

Donc, en Angleterre, les catholiques, leurs chefs en tête, comprennent comme nous l'importance d'une éducation religieuse. Ils savent aussi — indépendamment des diverses races ou des variations politiques — franchement s'unir dans la défense des droits de l'âme.

x

FRANCE

Le 10 juillet, M. Briand a fait savoir qu'il a notifié Mussolini que la France n'ajoutera rien à son programme de construction navale d'ici à décembre.

Cette décision a été prise pour faire comprendre à l'Italie que la France entend accorder tout le temps voulu pour reprendre la discussion sur le traité du désarmement.

L'unité catholique devant les partis

Il y a, pour les Français et généralement pour les Latins, une difficulté réelle à rester unis, autrement dit à sacrifier aux exigences supérieures de l'unité les tendances accessoires, qui entraînent à la division. Une grande activité naturelle de l'esprit, un amour inné des idées, des doctrines, la vive représentation qu'ils en ont, portent aisément aux luttes passionnées, où l'on ne distingue plus nettement ce qui est certitude indiscutable et donc facteur d'unité, et ce qui est opinion toujours contestable, mais aussi toujours séparatrice. Tel système politique, tel plan de réformes sociales apparaît alors comme nécessaire, et ceux qui n'ont pas la même vision prennent figure de retardataires ou d'aveugles. Heureux encore lorsqu'une simple question de tactique électorale ou politique n'est pas l'unique objet d'intransigeantes discussions, sur lesquelles plane une certitude unique, la mieux oubliée, c'est que l'union seule fait la force et que la dispute, en séparant, ôte toute efficace à une tactique quelconque fût-elle la meilleure; en sorte qu'il vaudrait mieux faire silence, tirer au sort la marche à suivre et rester unis, que défendre avec acharnement un plan d'action, inutile si la division est au bout de la querelle,

* * *

Nous n'hésitons pas aujourd'hui à écrire que l'organisation enfin réalisée des catholiques français est menacée, chaque jour davantage, par le travail des partisans, qui haussent peu à peu le ton, préparant des luttes fratricides et ruineuses.

Avec un minimum de divisions, et, dans l'ensemble en acceutant résolument une discipline commune, les catholiques ont réussi, en 1928, à faire entrer au Parlement 277 députés qui sont des leurs, ou sympathiques à leur cause, ou simplement contraints à composer avec eux. Quelques-uns de ces élus ne demandent qu'à nous trahir, s'ils y trouvent quelques avantages. En fait, l'expérience l'a montré, après tout débat important, touchant de près ou de loin, la questio nreligieuse, nous sommes assurés de 260 à 265 voix. La majorité absolue, rarement atteinte, à la Chambre, est de 310, pratiquement on peut l'évaluer à 300. Bref, il nous manque 35 à 40 voix au minimum.

D'où la conclusion inévitable: ou bien, nous nous présenterons devant les urnes, en 1932, disciplinés et unis, et, moyennant le labeur nécessaire, nous pourrons achever le redressement parlementaire à la Chambre au moins, puisqu'au Sénat tout reste à faire — ou bien, les divisions l'emporteront, qui ne profiteront qu'à nos adversaires, et ce peut-être à nouveau le Cartel, moins brillant qu'en 1924, mais solide néanmoins.

Il va sans dire que nous n'acceptons pas comme une règle de bon sens la tactique, prônée récemment, consistant à soutenir le socialiste pour abattre le radical. Ce serait faire ave cune grande légèreté, le jeu de la franc-maçonnerie, jeu très clair à l'heure actuelle, qui prépare un changement de front par l'abandon de la formule radicale-socialiste, décidément trop usée, et l'exploitation du socialisme mitigé, celui du parti S. F. I. O. actuel.

Il convient d'observer toutefois que la déconfiture du parti communiste et le retour de ses débris au bercail socialiste n'est pas fait pour faciliter ce changement de front. Tant mieux pour nous.

Il va sans dire, plus encore, que l'issue de la prochaine compétition électorale intéresse au premier chef l'Eglise de France dont tous les catholiques sont membres et que, de ce fait, un intérêt supérieur universel, requiert l'union de tous avec tous les justes sacrifices que cette union imposera.

* * *

Dans ces conditions, quelle est parmi les catholiques, la position respective des partis?

D'une part, nous trouvons des hommes attachés à une tradition, ce qui est leur droit, royalistes souvent, ce qui est un droit aussi — nous ne parlons que des royalistes qui sont demeurés catholiques d'abord —; de l'autre bord, par les républicains, ils sont considérés comme des fossiles, gens arriérés, ne comprenant plus rien à leur temps, et traités comme tels.

D'autre part, l'aile gauche, les démocrates populaires, républicains passionnés, ce qui est leur droit, pleins de flamme pour construire une société future. Les hommes de droite voient facilement en eux des renégats ou des révolutionnaires, hommes dangereux qui nous préparent les pires maux, et ils le disent.

Entre eux, les modérés qui inclinent tantôt à droite, tantôt à gauche, ce qui est leur droit, à moins qu'ils ne restent au milieu, auquel cas ils sont regardés avec mépris des deux bords à la fois.

Or, il est impossible de démontrer, à l'évidence, que les royalistes ont tort, quelque faible aliment qu'ait présentement leur foi. Il est impossible d'établir sans conteste que les démocrates populaires ne peuvent rendre service à la cause catholique, quelque réserve qu'on puisse faire sur les thèses d'un petit nombre, qui nous propose une école unique mitigée ou des accords avec les socialistes. Il est vain encore de prétendre nous convaincre, sans doute possible, que les modérés, qui se tiennent entre les deux extrêmes, n'ont pas pris le bon parti. A ne pas quitter donc le cercle de la politique active, aucun accord n'est possible.

Il est bien significatif d'observer la vivacité des contestations que provoquent les questions dites sociales, dont l'importance augmente sans cesse. Mais, lorsqu'on a bien évalué l'intensité des passions qui se prodiguent de part et d'autre, il est plus significatif encore, et fructueux, de reprendre contact avec la pensée de la Tour du Pin et de Mun. On peut dire qu'en matière sociale, ils avaient pensé ensemble. D'accord sur le fond, à cet égard, l'un était resté fidèle à ses convictions royalistes, l'autre avait suivi Léon XIII demandant le ralliement, mais tous deux sont des précurseurs directs et tout proches de l'encyclique *Rerum novarum*. Or, la pensée de la Tour du Pin, demeuré plus théoricien que son ami, a de telles audaces, que nos démocrates eux-mêmes n'oseraient pas aujourd'hui la reprendre, sans y mettre quelques sourdines. On n'en imagine pas moins l'utilisation de la Tour du Pin, proposé aux rayolistes par les démocrates, ou inversement, ce qui mènerait vite à de curieuses rencontres.

Mais ce qui est au-dessus de toute contestation, c'est que, pour l'Eglise, tous, démocrates, modérés ou royalistes, baptisés, confirmés et communiés dans le même Christ, doivent être unis. C'est même que, pour tous ces groupes, l'union sur l'essentiel est condition de la force commune et de la force de chacun d'eux.

Qu'o nse chicane sans fin et vainement sur les dommages qui peuvent venir à l'un ou à l'autre, par le fait qu'il aura cédé tel ou tel point, une vérité de fer dominera tout le débat, du commencement à la fin: la cause catholique exige l'union, chaque parti bénéficie de l'union, il subit u ngrave dommage s'il la rompt ou s'il en sort.

Sur quelles bases établir cette union? Celles-là même que suppose et impose l'Action catholique.

Il serait plus simple d'éviter la chicane et de reconnaître, sans plus, ce qui se retrouvera clairement à son issue, dans la leçon sévère des événements peut-être.

* * *

Reste à définir les conditions de cette unité, et ce n'est pas le plus facile, car les sacrifices doivent être compensés. Nous y viendrons, car on entend bien que la F. N. C. ne laissera pas briser, sans mot dire, la paix chrétienne qui s'est établie tant bien que mal, entre les catholiques.

A quel titre, demanderont, ici et là, les partisans acharnés?

Au titre que lui confère l'Action catholique, dont nous ne quittons pas, en écrivant ces pages, la ligne droite.

"L'action catholique, écrivait le cardinal Gasparri au cardinal primat de Pologne, se tiendra toujours en dehors et au-dessus des partis politiques et de leurs compétitions même légitimes, en laissant toutefois aux individus leurs préférences particulières et la liberté qu'elle comporte, pourvu qu'en tout cela rien ne soit en contradiction avec la doctrine catholique et ne subordonne les intérêts inférieurs et particuliers aux intérêts universels et suprêmes."

S. S. Pie XI lui-même disait récemment au cardinal-archevêque de Tolède: "Si parfois l'agitation politique se mêle d'une façon quelconque à la religion et aux moeurs chrétiennes, il appartient en propre à l'Action catholique d'user de sa force et de son autorité pour que tous les catholiques, d'un commun accord, mettent au second rang les intérêts et les vues de leurs partis pour ne voir que le progrès de l'Eglise et des âmes, et celui des oeuvres dont ils s'occupent."

Et, pour nous-mêmes, directement, s'adressant au pèlerinage de la F. N. C., le Père commun, n'ignorant rien des faiblesses de ses fils, formulait cette règle d'or: "Avant tout, à tout prix, soyez unis!"

A tout prix...

Fédération nationale catholique de France

"Les martyrs canadiens"

par Georges Goyau

M. Georges Goyau, membre de l'Académie française, auteur des Origines religieuses du Canada, *publiait dans* Le Figaro, *à la veille de la canonisation des martyrs canadiens, l'article ci-dessous. Nos abonnés le liront avec intérêt.*

La France religieuse se prépare à passer les Alpes: des pèlerinages s'organisent, attirent chaque jour de nouvelles recrues. Nombreux sont les Français qui veulent être à Saint-Pierre en cette journée du dimanche 29 juin, où la France missionnaire sera à l'honneur: les martyrs canadiens qu'en 1926 Pie XI béatifiait vont être canonisés. L'éclatant témoignage que reçoit ainsi l'héroïcité de leurs vertus doit rappeler à toutes les mémoires françaises la page d'héroïsme qui marque le point culminant de notre épopée canadienne, et que ces Jésuites écrivaient avec leur sang.

Pour les marchands qui venaient là-bas commercer; pour les colons qui commençaient de s'installer, les sauvages Iroquois étaient une perpétuelle menace, d'autant plus redoutable que les Hollandais de la Nouvelle-Amsterdam — aujourd'hui New-York — leur fournissaient volontiers des arquebuses. "La Nouvelle France va se perdre si elle n'est pas fortement et promptement secourue", écrivait dès 1641 le jésuite Vimont; le commerce des Cent-Associés, la colonie des Français, et la religion qui commence à fleurir parmi les sauvages, sont à-bas, si on ne dompte pas les Iroquois."

Les secours militaires tardaient. Mais il y avait un autre moyen de "dompter" les Iroquois: c'était de les faire chrétiens, et les Jésuites s'y efforcèrent, en se présentant d'abord comme médiateurs, puis comme apôtres. Quelques années plus tôt, un Jean de Brébeuf, un Antoine Daniel, un Isaac Jogues, un Gabriel Lalemant, un Noël Chabanel — les saints de dimanche prochain — paraissaient destinés à faire la gloire de ces collèges du royaume — collège de Rouen, collège d'Eu, collège de Toulouse, collège de Bourges, où ils enseignaient les belles-lettres et faisaient bénéficier la foi chrétienne de tous les prestiges de l'humanisme. Leur éducation avait fait d'eux des latinistes consommés; et les seuls épisodes dramatiques qui parussent destinés à scander leurs existences étaient ces drames latins ou français dont tout bon professeur de rhétorique alignait les hexamètres et dirigeait ensuite l'interprétation.

x x x

Mais ces Pères rêvaient de missions. Volontiers leurs imaginations prenaient congé de ces païens avec lesquels les études classiques les avaient mis en amitié, pour s'évader vers d'autres païens, vers les indigènes de cette vallée du Saint-Laurent, dont un de leurs devanciers, le P. Le Jeune, écrivait aux Jésuites de France: "Il n'y a lieu au monde où la rhétorique soit plus puissante qu'au Canada." Ils partaient donc, avec l'illusion généreuse que leur rhétorique, outremer, leur servirait encore de quelque chose, et bientôt ils constataient que ce qui les attendait et ce que Dieu leur demandait d'accepter, c'étaient les souffrances et c'était la mort.

"Sortant d'un lieu bien poli, écrivait le P. Brébeuf, vous tombez entre les mains de gens barbares, qui ne se soucient guère de votre philosophie et de votre théologie." Par surcroît, ces "barbares" étaient des nomades; on arrivait pour les "fiixer", pour les rendre sédentaires, et tout d'abord on était contraint de les suivre, tandis que, de forêt en forêt, tant bien que mal, ils cherchaient leur vie; si leurs recherches étaient vaines, il leur restait la ressource d'être anthropaphages, et parfois ils en usaient. Un autre péril, plus subtil mais non moins grave, guettait le missionnaire; il fallait éviter d'acquérir trop de prestige, car on courait le risque, alors, de passer finalement pour un sorcier, pour l'instrument d'une puissance supérieure... Aucune impression n'était plus propre à déchaîner la rage des Iroquois, et tout de suite ils en venaient aux plus atroces supplices. Il leur semblait qu'en s'acharnant sur ces corps de prêtres, ils écarteraient de leur terre et de leur atmosphère une mystérieuse influence, tombée d'un mystérieux au-delà, et qui s'était révélée pernicieuse, séditieuse.

Voilà pourquoi, le P. Brébeuf, la langue arrachée, un fer embrasé s'enfonçant dans sa gorge, était, en dérision de son baptême, aspergé d'eau bouillante, puis dépecé à coups de hache; et voilà pourquoi, penchés sur son cadavre, les bourreaux humaient et buvaient son sang, comme une source de force surhumaine. Voilà pourquoi le P. Gabriel Lallemant, "l'homme le plus faible et le plus délicat qu'on eût pu voir", était grillé dans une écorce de sapin, et n'ayant plus ni nez ni langue, ni peau sur le crâne, assistait, les yeux ouverts, à la cuisson de ses chairs, jusqu'à ce qu'on fît de lui un aveugle, et puis un cadavre. "C'est maintenant, mon Pére, lui disait Brébeuf, que nous sommes donnés en spectacle au Ciel, aux anges et aux hommes"; et Lallemant, ses plaies ouvertes, se mettait à genoux pour embrasser le poteau auquel il était lié, et pour s'offrir à Dieu.

La passion du P. Jogues, elle, eut deux étapes. En 1642, on lui coupa les doigts, et sous ses yeux, son jeune compagnon, Goupil, était tué. Jogues put s'évader, regagner la France, raconter ce qui se passait là-bas. Canoniquement, il n'avait plus le droit de dire la messe, ses moignons ne pouvant plus saisir l'hostie, lever le calice. Mais le pape Urbain VIII disait: "Il serait indigne de refuser à un martyr du Christ de boire le sang du Christ." Et la Curie romaine donnait à ce prêtre la permission de traîner tant bien que mal, sur la pierre sacrée de l'autel, ce qui lui restait de ses mains. Il repartait pour le Canada, revenait près de ses bourreaux iroquois en messager de paix: les uns l'écoutaient, d'autres le dénonçaient comme un propagateur d'épidémies, et sa tête tombait sous la hache, avec celle de son compagnon, Jean de La Lande.

Les Hurons, en revanche, accueillaient bien les missionnaires: le P. Daniel, le P. Garnier, formaient chez eux une chrétienté; mais les Iroquois survenaient, et la féroce attaque qu'ils dirigeaient contre les Hurons s'achevait par le massacre des deux prêtres. Leur sort était bientôt partagé par leur confrère, le P. Chabanel, victime, lui, d'un Huron qui imputait à son baptême les infortunes de sa vie, et qui voulait se venger du baptiseur.

La Compagnie de Jésus, dira plus tard Michelet, expédiait au Canada les membres qui l'embarrassaient, de "saints idiots", ou des individus "qui avaient fait quelque glissade." Tous ceux qui ont lu les historiens américains, Bancroft, Parkman ou Finley, rougissent de trouver un tel langage sous une plume de Français; et tous se réjouissent des solennités qui vont se dérouler dans Saint-Pierre en l'honneur de ces magnifiques types de Français commémorant en même temps la sanglante mais féconde aurore de la civilisation canadienne, et la réaction d'un peuple qui aime toujours à se souvenir d'avoir été la Nouvelle-France.

Les *Relations* annuelles que d'Amérique les Jésuites envoyaient en France, à cet intérêt dramatique qu'offrent toujours des *Actes des Martyrs*, la portée historique d'un acte de naissance: l'acte de naissance de la nation canadienne. La mort des apôtres ne laissait aucune autre trace que ces rapides feuillets, qui s'imprimaient en France pour susciter des vocations nouvelles; sur les sillons glacés qu'ils avaient réchauffés de leur sang, on cherchait en vain leurs tombes. Mais dans ces sillons mêmes une vie s'éveillait, et le tragique nécrologe de quelques Jésuites venus de France allait figurer au frontispice de l'histoire canadienne, comme un admirable prologue.

Georges GOYAU,
de l'Académie française.

x

Nouvelles

Gare au bolchévisme, dit le Pape aux Etats Unis

Cité vaticane. — Le Pape a solennellement recommandé aux Etats-Unis "de voir à ce que le bolchévisme ne se répande pas en Amérique en cette période de dépression financière et de chômage."

Cet avertissement a été donné au cours d'une audience accordée à Mgr John A. Ryan, recteur de l'Université nationale catholique de Washington, D. C.

Manifestant son aversion pour le bolchévisme en faisant en même temps preuve d'une connaissance profonde des conditions qui prévalent aux Etats-Unis, le Pape a déclaré: "C'est le temps de la moisson pour l'expansion du bolchévisme. Le peuple des Etats-Unis ne réalise pas jusqu'à quel point il s'est répandu déjà, ni exactement ce que signifie cette progression."

Le Pape aborda le sujet de lui-même en faisant allusion aux effondrements de Wall Street, l'an dernier. Nous entendons dire, ajouta-t-il, que ces baisses de la Bourse ont amené un chômage considérable.

Mgr Ryan informa alors Sa Sainteté qu'il y avait au moins deux millions de chômeurs aux Etats-Unis.

"Quand on voit un pareil nombre de sans-travail et quand les chefs de commerce sont paralysés par la dépression et dans l'impossibilité de s'occuper des chômeurs, le moment est propice pour l'introduction et le développement du bolchévisme", répondit le Pape.

x

Un monument au Pape

Rome. — Dans le bourg de Desio, près de Milan, lieu natal du pape Pie XI, on a récemment érigé une statue à Sa Sainteté. Le monument est un don personnel du maire de l'endroit, Commendatore Gavazzi, et se dresse en face de l'église où fut baptisé Pie XI, le 1er juin 1857, le lendemain de sa naissance.

x

Mgr Schrembs téléphone au Vatican

Clevelands. — Le 15 juillet, Mgr Schrembs eut, de Cleveland, une conversation téléphonique avec le Vatican. Il parla durant quatre minutes et demie avec Monseigneur Joseph Pizzardo, secrétaire d'Etat pour les Affaires étrangères. C'était la première communication téléphonique entre Cleveland et la Cité vaticane.

x

L'INFLUENZA

M. Julius Roesner, de Ruby, Ont., écrit: "Nous eûmes récemment une épidémie d'influenza et le Novoro prouva qu'il était le seul remède digne de confiance. On le trouve maintenant dans toutes les familles du pays." Cette vieille préparation à base de plantes active l'élimination, améliore la condition du sang, fortifie le système physique et, ce faisant, aide le corps à surmonter les changes. Il devrait être dans chaque foyer. On ne le vend pas dans les drogueries, car il est fourni directement par le docteur Peter Fahrney and Sons Co., 2501, Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livre exempt de douane au Canada.

Le protectionnisme au Canada

Le budget et les prochaines élections générales

Le 1er mai, M. Dunning, ministre des Finances du cabinet libéral canadien, introduisait son budget protectionniste à Ottawa, et, le 6 mai, M. Mackenzie King, chef du gouvernement, annonçait son intention de provoquer les élections générales pour l'été. Le plan du budget et la décision de M. Mackenzie King ne sont pas indépendants l'un de l'autre. C'est l'opinion du *New Statesman*, qui commente longuement les deux événements.

Selon cette revue, le parti libéral canadien a oublié, une fois de plus, les principes qu'il professe d'un tarif douanier qui ne se justifie que par le seul besoin de recettes fiscales. Il essaye de faire oublier également ce principe aux électeurs en jouant sur les sentiments de solidarité impériale. Deux journaux libéraux, le *Manitoba Free Press* et le *Toronto Sar*, ont jugé nécessaire de rappeler à leurs électeurs que si le budget Dunning est protectionniste, tous les budgets canadiens, y compris ceux des conservateurs, l'ont été également depuis 1879.

"Mais le protectionnisme de notre temps a pris une signification spéciale, dit le *Free Press*. On n'est protectionniste que si l'on professe un farouche exclusivisme."

Les tarifs douaniers canadiens comprennent trois barèmes:

1o Un maximum général de droits prévus pour les pays qui, comme les Etats-Unis, n'accordent aucun avantage au Canada;

2o Un taux intermédiaire qui peut être appliqué sur des articles spéciaux pour les pays avec lesquels des traités existent;

3o Un barème de préférence britannique, qui est à peu près d'un tiers du maximum général.

Aujourd'hui, le Canada achète beaucoup plus aux Etats-Unis qu'il ne leur vend, et il vend beaucoup plus à l'Empire britannique qu'il ne lui achète. Le nouveau tarif douanier de M. Dunning est, d'une manière manifeste, destiné à permettre aux producteurs britanniques l'approvisionnement que le Canada demandait jusque-là aux Etats-Unis. Il y a dans le tarif une augmentation sur 54 articles et des diminutions sur 46 seulement, tandis que dans le tarif préférentiel pour la Grande-Bretagne, la proportion se trouve non seulement renversée, mais l'entrée est accordée à beaucoup de produits.

Quelques-unes d e ces préférences britanniques auront un effet important. Le thé, par exemple, pouvant entrer libre de tout droit, toutes les compagnies d'importation de thé ont déjà réduit leur prix de détail. Les porcelaines anglaises sont comprises dans cette franchise générale, ainsi que les fruits et légumes des Antilles anglaises. Mais, d'autre part, les textiles britanniques n'ont pas bénéficié d'une amélioration de tarif, pas plus que les chaussures. La Nouvelle-Zélande se voit même atteinte par une élévation des droits sur le beurre. Beaucoup de critiques, du reste, affirment que les marchandises qui bénéficient de cet abaissement du tarif ne sont importées des pays britanniques que dans des proportions infimes ou même nulles, et qu'elles ne servent qu'à grossir la liste purement numérique de produits.

Une autre section du tarif douanier canadien est plus compliquée et ne peut indiquer aux profanes, dit le *New Statesman*, quelle pourra être so ninfluence immédiate sur l'économie du pays. C'est la politique douanière pour la métallurgie. En tout cas, il semble certain que l'effet général de ces mesures sera favorable aux producteurs américains. Mais la question de savoir si elles seront avantageuses aux exportations de Grande-Bretagne n'est pas encore résolue. Selon le *New Statesman*, le commentaire le plus significatif est donné par l'attitude des intérêts métallurgiques canadiens. Ils ont longtemps fait pression sur le gouvernement pour obtenir plus de protection douanière.

Le nouveau tarif a été élaboré en plein accord ave ceux, et il est probable qu'ils n'ont pas voulu substituer à la concurrence américaine la concurrence du fer et de l'acier de la Grande-Bretagne.

"Ils n'auraient pas manqué, s'ils devaient souffrir de ce changement, de remplir l'air de leurs lamentations, d'envoyer des représentants à Ottawa pour apitoyer le gouvernement sur le sort de milliers de pauvres ouvriers qu'ils emploient et des veuves et des orphelins qui ont des économies placées dans leurs affaires."

Au contraire, ces industriels canadiens ont, jusqu'ici, gardé un silence prudent.

"Il conviendrait de remarquer, ajoute le *New Statesman*, que l'on craint peu, au Canada, l'emprise du commerce britannique.

"Tous les hommes d'affaires canadiens ne peuvent vous dire deux mots aujourd'hui sur ce sujet sans vous demander des exemples de l'incapacité des fabricants britanniques à saisir les occasions, soit par paresse, soit par mauvaise volonté de s'adapter aux conditions du commerce au Canada."

L'agriculture du Canada dépend du marché d'exportation, et, bien que beaucoup d'agriculteurs canadiens aient souvent prétendu que c'était eux qui payaient pour les protections douanières dont bénéficiait l'industrie, il y a aussi un grand nombre d'agriculteurs protectionnistes. La concurrence américaine, qui gênait les maraîchers canadiens, va être remplacée par celle des Antilles britanniques. A ce sujet, le *New Statesman* fait remarquer que le parti conservateur canadien n'est pas un parti impérial. Il rappelle une déclaration significative de M. Bennett, un des chefs du parti conservateur:

"Si un dollar va aux Antilles au lieu de profiter à un Canadien, cela n'est pas mieux que si l'argent va aux Etats-Unis."

Les mêmes faits se produisent pour le beurre néo-zélandais, qui menace l'industrie laitière du Canada de sérieuses difficultés depuis l'accord de préférence impériale, en 1925. C'est contre ce danger que le gouvernement canadien élève les droits d'entrée sur le beurre néo-zélandais. Un système de représailles a été également inauguré par le nouveau budget canadien contre les denrées américaines. "Bref, assure le *New Statesman*, M. Dunning a fait tout ce qui était en son pouvoir pour toucher la fibre protectionniste chez l'agriculteur canadien. Au point de vue électoral, la tactique est excellente.

"Si les cultivateurs sont assez simples d'esprit pour jouer à ce petit jeu protectionniste avec les industriels, lorsqu'ils en sortiront nus comme de petits saints Jean, ils n'auront que ce qu'ils méritent."

La manoeuvre, en tout cas, est habile, puisque les élections ont lieu sans tarder, sans qu'il soit permis, naturellement, de juger des effets de la protection britannique sur le consommateur. M. Dunning a pris aux conservateurs leurs propres armes pour les combattre: il a donné de la protection à tour de bras.

M. Dunning et M. King espèrent aller à Londres en septembre pour la conférence impériale, où, lorsqu'on demandera une collaboration impériale plus étroite, ils n'auront plus qu'à produire leur tarif douanier pour répondre qu'ils ont déjà fait leur part de sacrifice à l'Empire, et ils se tourneront vers leurs collègues des autres Dominions pour leur dire que c'est leur tour d'agir.

R. LE CHOLLEUX.

La Croix.

TRIBUNE LIBRE.

L'Immigration

Monsieur le Rédacteur,

Il y a beaucoup d'honnêtes gens chez les conservateurs. J'en étais moi-même autrefois de ce parti. Mais le manque de sincérité de leurs plus forts tambourins m'a fait tourner au libéral.

Pourquoi parlent-ils si haut à propos de l'immigration? Y a-t-il de plus acharnés partisans de cette politique que les conservateurs? C'était bien eux qui demandaient des immigrants pour peupler l'Ouest et qui disaient que le pays serait prospère s'il y avait plus de monde. M. Bennett disait à la Chambre en 1928 qu'il fallait voter de l'argent pour amener des immigrants.

"Ne croyez-vous pas, disait-il, que notre premier but à atteindre devrait être de faire tous les efforts possibles pour amener chez nous de nombreux colons, afin de peupler les grands espaces libres avec une population heureuse et satisfaite?" Et le voilà maintenant le grand parti Bennett qui reproche aux libéraux d'en avoir trop fait entrer des immigrants.

Je suis, Monsieur le Rédacteur, votre tout reconnaissant pour l'espace accordé.

M. J. X.

Saskatoon.

Le Congrès de l'Association d'Education du Manitoba

Les Canadiens de la Saskatchewan étaient représentés par leur chef, M. Raymond Denis, au congrès de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, qui s'est tenu à Saint-Boniface, les 8 et 9 juillet.

Nous empruntons à *La Liberté* du 11 courant le rapport ci-dessous du discours de M. Denis.

M. RAYMOND DENIS

C'est au tour des délégués des provinces soeurs de prendre la parole.

M. Raymond Denis, président général de l'Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan, chevalier de la Légion d'honneur, associe sa province à l'hommage qui est rendu aux trois héros de la soirée. Leurs noms, dit-il, ont dépassé les limites du Manitoba; ils ont bien servi leur pays et font honneur à leur race. Il salue Mgr Béliveau, l'Association et ses chefs qui ont montré qu'un groupe qui refuse de mourir ne meurt pas. M. Denis vante l'excellence de notre organisation, l'attention soutenue apportée aux discussions pendant le congrès, l'union au-dessus des partis politiques pour assurer la défense de l'école et la survivance de la race. Il a constaté que les institutrices et les enfants qui viennent du Manitoba dans la Saskatchewan se montrent parmi les meilleurs.

Dans les deux provinces, les problèmes sont passablement les mêmes, mais il existe en Saskatchewan une situation particulière, sur laquelle M. Denis donne des détails intéressants. Jusqu'ici, on n'a pas touché à l'enseignement du français; mais le gouvernement fait faire en ce moment une enquête sur les écoles canadiennes-françaises. Il est à craindre que les prochaines élections provinciales se fassent sur l'enseignement du français, comme les dernières se sont faites sur la question du costume religieux à l'école.

M. Denis rappelle les différentes mesures hostiles aux franco-catholiques prises par les autorités: suppression des échanges de diplômes avec la province de Québec; obligation de faire le catéchisme en anglais seulement; obligation pour les commissaires d'école de savoir lire et écrire l'anglais; obligation de tenir les assemblées de commissaires d'école en anglais seulement.

Nous n'accepterons jamais, dit le président de l'A. C. F. C. de faire prier nos enfants et de leur apprendre le catéchisme dans une langue autre que le français. Ce serait le commencement de la fin.

On n'a pas touché jusqu'ici aux écoles séparées, qui sont protégées par la constitution. Il en résulte cette étrange anomalie que là où les catholiques sont en majorité et possèdent l'école publique, ils devraient chasser les soeurs et que là où ils sont en minorité, avec une école séparée, ils seraient libres de les garder.

L'épiscopat décidera de l'attitude à suivre, mais les Franco-Canadiens de la Saskatchewan ne laisseront jamais leurs écoles entre les mains d'institutrices qui n'ont pas leur foi et leur langue. Cette persécution a e ul'avantage de les réveiller, comme l'avait déjà fait la tempête de 1918. Elle a réalisé l'union des groupes catholiques de toutes origines dans une convention qui a groupé à Saskatoon plu sde 500 délégués — et cette union se continue et se fortifie de jour en jour. Il n'y a pas lieu de désespérer et ce qui s'est passé dans l'Ontario et au Manitoba se répétera dans la Saskatchewan.

M. Denis, qui a été fréquemment applaudi au cours de son chaleureux discours, est longuement acclamé en regagnant sa place.

x

Les berceaux en Angleterre

Les graves difficultés économiques qu a à affronter l'Angleterre ont sur la natalité la meme influence que la guerre. Le nombre de naissances a baissé annuellement depuis 1913, sauf une exception, en 1928, lorsque l'on consta.a une augmentation, d'ailleurs insignifiante. La progression descenuante est significative et impressionnante. En voici la récapitulation, en nombres arrondis:

1913	1,002,000
1922	895,000
1923	837,000
1924	826,000
1925	814,000
1926	797,000
1927	750,000
1928	757,000
1929	737,000

En dix-sept ans, le nombre de berceaux a diminué de plus d'un quart. La doctoresse Mary Ccharlich, gynécologiste de renom, dans une récente communication au *Daily Mail* de Londres, déclare que la grande cause de cette baisse de la natalité est l'incertitude des conditions économiques, mais elle en indique une autre: c'est qu'on est beaucoup plus égoïste qu'autrefois et plus adonné au plaisir. La vie artificiellement excitée que mènent les femmes et la pratique des procédés anticonceptionnels détraquent leur système nerveux. Elles cessent d'avoir des enfants, et quand elles en veulent, elles ne peuvent plus en avoir. Elles deviennent, de par leur état nerveux, incapables d'enfanter. L'Empire britannique ressemble à un homme qui aurait une magnifique propriété et personne pour la cultiver. Suivant le professeur Leonard Hill, la baisse de la natalité pourrait bien être le commencement de la fin pour l'Empire britannique.

Dans un commentaire sur le même sujet, un journal parisien déclare en toute candeur que si la situation s'est moins aggravée en France dans ces dernières années, c'est parce que, antérieurement, elle était bien pire. L'Angleterre, dit-il, est en train de nous rejoindre dans la voie de la stagnation, et puis de la dépopulation proprement dite; tant mieux ou plutôt tant pis pour nous si ça nous console, mais nous demeurons jusqu'à nouvel ordre les plus malades.

La Patrie.

x

Etat des récoltes

PROVINCES DES PRAIRIES

Les rapports quotidiens du Service méteorologique montrent que depuis notre dernier rapport, 10 juillet, les Prairies ont eu de la chaleur sèche. Plusieurs stations rapportent des températures 100 degrés, et sauf quelques exceptions, la précipitation s'est limitée à quelques averses. Ce qui rend ces constatations plus importantes, c'est que la chaleur a été éintense et la pluie déficitaire dans les régions où la production du blé est le plus concentrée. Au Manitoba, dans le nord, et l'est de la Saskatchewan, et dans le nord de l'Alberta, les récoltes sont prometteuses, tandis qu'il y a amélioration des conditions le long de la ligne du chemin de fer Calgary-McLeod, en Alberta, et dans le district de Kindersley, en Saskatchewan. Dans la vaste région agricole du centre et du sud de la Saskatchewan et de l'Alberta, les cultures ont été gravement détériorées par le manque de pluie et la chaleur intense et prolongée; pour ces raisons, le rendement du blé sera réduit.

Le télégramme suivant du Bureau des recherches sur la rouille, Winnipeg, décrit une phase de la situation le 18 juillet: "La rouille de la tige est générale dans les blés communs dans toute la portion sud du Manitoba, de 25 à 50 pour cent des plantes étant infectées dans les champs qui ont été visités dans le sud-ouest du Manitoba, le 15 juillet. La sévérité de l'infection va depuis des traces jusqu'à 5 pour cent de rouille, à Indian Head, le 11 juillet, et à Watson, Sask., le 15 juillet. Pas de constatation en Alberta. La température de la semaine passée a été favorable à la rouille."

x

Incendie à Blumenhof

Blumenhof, Sask. — Mercredi, le 16 juillet, un incendie, qui s'est déclaré au sommet de l'élévateur de la Coopérative, à 2 heures 30 du matin, l'a complètement détruit: il y avait 5,000 minots de blé. Le feu s'est étendu, détruisant un wagon du C. P. R., partiellement chargé de blé. l'entrepôt et les bureaux de l'Atlas Lumber Yards, et causant tellement le dégats au téléphone et au télégraphe que le service a dû être provisoirement interrompu. On estime les pertes à $35,000, réparties comme suit: 5,000 minots — à l'élévateur — $19,000; construction et bois de l'Atlas Lumber Yards, $7,000; wagon du C. P. R., $6,000; la balance sont les pertes du télégraphe et du téléphone.

x

Conservateurs et Mennonites

Le docteur A. MacGillivray Young, candidat libéral pour Saskatoon, à une réunion tenue le 15, accusa violemment M. J.-T.-M. Anderson de s'être servi de son influence comme premier ministre pour arracher les Mennonites au parti libéral, et e nfaire des conservateurs, leur promettant des subsides scolaires et suggérant que les terres qui vont bientôt ressortir de l'administration provinciale seront offertes aux Mennonites — cela sans référence aux autres citoyens du pays. "L'acte de M. Anderson, dit le docteur Young, établit une des plus graves situations que j'aie jamais constatées depuis et avant que je sois entré en politique.

A l'appui de son assertion, le Dr Young lut une lettre de M. Anderson à Abe Driedger, d'Osler, autrefois membre de l'exécutif libéral, esquissant ses offres de subsides scolaires et de terres. Le docteur Young lut aussi une lettre de M. A. Driedger démissionnant de l'exécutif libéral et donnant comme raison les promesses de M. Anderson.

A cette accusation du docteur Young, M. Anderson répondit à Saskatoon, le 18 courant. Il dit avoir visité les Mennonites en sa capacité de ministre de l'Education et leur avoir offert des subsides, à une époque où il n'était pas question d'élections générales. Il n'admet pas d'ingérence de la part des libéraux. Une propagande déshonnête a été faite parmi des gens d'origine étrangère et sans information.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le samedi 26 juillet 1930, des soumissions pour des augmentations et des changements au vieil édifice du bureau de poste, à Saskatoon, Sask. lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour des changements à l'édifice public, Saskatoon, Sask."

On peut consulter les plans et le devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux de l'Architecte en chef, du ministère des Travaux publics, Ottawa, de l'architecte résident, édifice du bureau de poste, Régina, Sask., et du concierge, vieil édifice du bureau de poste, Saskatoon, Sask.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions mentionnées dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la Compagnie du chemin de fer Canadien-National, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Par ordre,
N. DESJARDINS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 12 juillet, 1930.

Annonces Classifiées

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce; sinon elle ne sera pas insérée. TARIF: 2 sous par mot. Minimum, 50 sous par insertion.

INSTITUTEURS DEMANDES

ON DEMANDE instituteur ou institutrice bilingue et catholique pour le District Scolaire de St-Hippolyte, No 2119, devra commencer le 11 août. S'adresser à A. J. Ricard, Sec-Trés. St-Hippolyte, Sask., donnant salaire et expérience. 18-20-C.

ON DEMANDE une institutrice bilingue pour l'école du village de Ferland, pour le 10 août, bonne pension au village, Eglise et prêtre résident, près de l'école, grade 2 à 9, élèves peu nombreux; salaire offert $1100. s'adresser à T. C. Jackson, secrétaire, ou à J. N. Couture, président, Ferland, Sask. 20-21-C.

POSITION DEMANDEE

UNE VEUVE désire se placer dans un presbytère. S'adresser à Boîte C. D., Le Patriote. 20-21-P.

TENEUR DE LIVRES (ou comptable) et sténographe bilingue, 8 ans d'expérience, références. Age 25, homme, cherche un emploi. Adresse Boîte L. C. Le Patriote. 18-21-P.

A VENDRE

3 CARREAUX de terre à Domrémy. Sec. 17-44-26-2 375 acres cassés, 180 en blé—50 en avoine, 22 en orge. Terrain à vendre avec ou sans récolte comme désiré. Eau, Bonne bâtisse. Bel emplacement, E. D. Casavant, Domrémy, Sask. 19-20-P.

REPRODUCTEURS YORKSHIRE

(enregistrés)

Yorkshire selectionés—1er choix. A l'âge de deux mois $10.00
Certificats d'enregistrement .. 1.00
Ecrivez immédiatement à Raymond Denis, Vonda, Sask. 20-?-C.

DIVERS

SI VOUS ENVOYEZ 25 cents en timbres. vous recevrez par prochain courrier. l'"Effort Economique de notre race" et "l'Apostolat", par Rodolphe Laplante. Deux sujets d'actualité qui vous plairont. Adressez à l'auteur. 9664 ave. Jasper, Edmonton, Alberta.

TABAC! TABAC!

TABAC naturel canadien, 12 variétés. Tabac haché, mélange doux exécuté sur commande. Cigares différentes marques.
Liste de prix et échantillons 1-20, 10c. Un joli hachoir à tabac donné gratis avec toute commande de 100 livres et plus, valeur $1.00. Adressez: J.-J. Gareau et Fils, Saint-Roch-de-l'Achigan, Qué. 44-?-C

Lois canadiennes sur le salaire minimum

L'Actualité économique

Nous ignorons à dessein ce qui a trait à la nature du salaire minimum, aux diverses théories des écoles, à son évolution dans le temps et dans l'espace. Un tel travail dépasserait les cadres de cet article.

Le salaire minimum est du ressort provincial au point de vue légal en vertu du paragraphe 13 de l'article 92 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. Ce paragraphe, il est à peine nécessaire de le rappeler, laisse aux provinces leur droit civil; or le louage de service est essentiellement de droit civil.

Par le paragraphe 8 de l'article 91 du même acte, le fédéral peut fixer et verser des salaires et allocations aux officiers civils et autres du gouvernement. Il peut, pour cette catégorie de personnes, adopter une loi de salaire minimum. On sait qu'une législation du genre a été adoptée par la Chambre des Communes et le Sénat au cours de la dernière session.

Deux provinces ont déjà dans leurs statuts une loi de salaire minimum pour hommes: la Colombie britannique et l'Alberta. Il y a des lois sur le salaire minimum féminin dans la province de Québec, l'Alberta, la Colombie britannique, le Manitoba, la Nouvelle-Ecosse, l'Ontario, la Saskatchewan. Le Nouveau-Brunswick et l'Ile-du-Prince-Edouard n'ont pas semblable législation. Dans toutes les provinces, ces lois ont été adoptées depuis la guerre, à l'exception de la province de Québec.

La présente étude a pour objet de présenter une synthèse de ces lois.

Lois sur le salaire minimum pour hommes se trouve, pour la Colombie britannique, au ch. 32 des Statuts de 1925, sous le nom de *Male Minimum Wage Act.*

Cette loi s'applique à tous les travailleurs payés de quelque façon que ce soit pour ouvrage exécuté ou services rendus. C'est dire que les établissements commerciaux comme les établissements industriels y sont assujettis. La loi définit de façon explicite le terme d'employeur "toute personne, compagnie, corporation, agent, représentant, entrepreneur, sous-entreneur, principal ou autres personnes qui contrôlent, dirigent ou sont responsables pour salaires envers des personnes à leur emploi." Voit au fonctionnement de cette législation un bureau créé en 1923 en vertu de la loi sur les heures de travail. Ses devoirs consistent à fixer, pour tout genre d'occupation, un salaire minimum; il doit, par des enquêtes auprès des personnes intéressées, se renseigner sur les conditions de travail; il a, à ces fins, les pouvoirs des commissaires sur les enquêtes publiques; il peut assigner des témoins qui sont taxés comme ceux de la Cour suprême de la Colombie britannique. Il fixe et ordonne le salaire qui doit être payé pour tel et tel genre de travail. Ce selaire varie nécessairement suivant l'ouvrage et la personne. Le salaire minimum fixé est pour l'ouvrier qualifié et en bonne santé. Par permis spécial, les ouvriers physiquement inférieurs, ceux qui travaillent à mi-temps, les apprentis, peuvent recevoir un salaire moindre. Le bureau doit définir chaque catégorie de ces derniers ouvriers et en limiter l'emploi. La décision du bureau est rendue publique par publication dans la *Gazette officielle;* elle devient obligatoire trente jours après la dite publication. Le bureau doit de plus fournir une copie de sa décision à tout patron qui en fait la demande. Il peut, sur réquisition des parties intéressées, patrons ou ouvriers, ou de son chef, reviser l'échelle de salaire fixée, et les conditions de travail arrêtées. La loi lui permet d'interroger sous serment les patrons sur les conditions faites aux ouvriers dans leur établissement.

Les devoirs du patron peuvent se préciser ainsi: garder dans sa principale place d'affaires une vraie copie des salaires payés, des heures de travail de chacun de ses employés, en même temps que leur âge et leur adresse; sur demande du bureau, il doit produire par écrit, pour inspection, les conditions de travail de chacun de ses employés; il doit laisser faire bénévolemment les inspections sollicitées.

Les sanctions de la loi sont pénales et civiles: pour infractions aux ordonnances du bureau, le patron peut être condamné à une amende de cinquante dollars minimum à cinq cents dollars maximum; à défaut de paiement, à un emprisonnement de deux à six mois. Il s'agit ici d'infraction aux ordonnances générales. Toute infraction à une ordonnance particulière rend passible d'une amende de dix à cinquante dollars sans prison.

La loi reconnaît à l'employé une action civile pour le recouvrement de la différence entre le salaire payé par le patron et le salaire fixé par le bureau.

Les provisions de la loi de l'Alberta sont moins libérales. On les trouve dans la loi sur les établissements industriels, Statuts de l'Alberta pour 1926, ch. 52, art. 20, par. 2. On y lit que dans les établissements où un salaire minimum pour femmes a été fixé, il est défendu à tout patron d'employer un ouvrier mâle à un salaire inférieur. Il y a exception pour les apprentis. Il y a sanction pénale analogue à celle que comporte la loi de la Colombie britannique.

Cette loi s'applique à une longue liste d'établissements industriels, publiée en appendice à la loi. On y relève aussi des établissements commerciaux. Le Ministère, par décret ministériel, peut ajouter de nouveaux établissements. On en compte actuellement 147.

En ce qui concerne la tenue de registre, l'inspection, et les infractions aux ordonnances, l'économie de la loi albertaine ne diffère pas de celle de la Colombie britannique.

Tombent sous les dispositions de la loi, les magasins, boulangeries, bureaux, situés dans les villes ayant une populatio nd'au moins cinq mille personnes.

x x x

Dans l'analyse des diverses lois provinciales sur les salaires minimum des femmes, en vue d'une synthèse, nous rechercherons les principes communs. Toutes ces lois prévoient des sanctions pénales et civiles. Elles diffèrent dans leur mode d'opérer, dans l'étendue de leurs dispositions. Toutes ont un organisme central dont la composition varie quelque peu en quantité et en qualité.

Examinons d'abord la formation du bureau. En Alberta, en Colombie britannique, dans la province de Québec, le bureau est composé de trois personnes; dans les autres provinces, de cinq.

L'Alberta ne prévoit pas la nomination de femmes; dans la province de Québec, elle est facultative; en Colombie britannique, au Manitoba, il doit y avoir une femme; dans les autres provinces, Ontario, Saskatchewan, Nouvelle-Ecosse, deux.

Ce bureau est toujours nommé par le Conseil des ministres. Il comporte un ou deux représentants des patrons et des ouvriers et une personne représentant le public. Le président du bureau est parfois nommé par décret ministériel — Alberta, Nouvelle-Ecosse, Ontario — parfois le sous-ministre du travail est de droit président du bureau — Colombie britannique, Québec — parfois la personne représentant le public occupe cette fonction — Manitoba. La loi de la Saskatchewan ne comporte aucune disposition à ce sujet.

La loi de l'Ontario offre cette particularité que le bureau est un corps constitué, sous le nom de *Minimum Wage Board.*

La durée d'office varie aussi suivant les provinces. Suivant bon plaisir: Alberta, Colombie britannique, Manitoba, Nouvelle-Ecosse, Québec, Saskatchewan. En Ontario, les membres sont élus pour deux ans, la première fois; ensuite pour cinq ans.

Remarquons encore qu'en Ontario, en cas d'impossibilité d'agir du président, le cabinet en nomme un d'office; qu'un membre qui s'absente des séances deux fois, cesse d'agir comme tel, si après avis, il n'assiste pas à la troisième séance.

Les dépenses sont généralement payées, soit par des crédits votés à cette fin par les chambres, soit à même le revenu consolidé de la province. Les membres reçoivent les salaires, ou bien comme en Ontario, des cachets pour journées de séances, d'enquêtes, etc.

Certaines lois ne donnent aucun détail sur la rémunération, mais d'autre part, un article final permet au Conseil des ministres d'adopter les règlements nécessaires à la mise en pratique de cette loi et il est à croire qu'un bureau non rémunéré ne fonctionnera pas longtemps.

Certaines lois sont explicites quant aux établissements sujets à la loi; d'autres le sont moins. En Alberta, c'est le bureau qui décide, sans contrôle, quels établissements sont soumis à la loi. Dans les autres provinces, à l'exception de Québec, tout employé, industriel, commerçant, agent, en résumé toute personne qui verse un salaire à une autre pour travail exécuté, relève de la loi sur le salaire minimum et des ordres de la commission. Dans la province de Québec, seuls, les établissements industriels sont tous la dépendance du bureau.

Certaines catégories d'employés ne bénéficient pas de ces dispositions. Dans un établissement assujetti à la loi, les personnes physiquement inférieures, les apprentis peuvent toucher un salaire moindre que le salaire minimum officiel, mais il faut un permis spécial du bureau, qui peut d'ailleurs en limiter l'emploi par tel ou tel patron. On trouve ces dispositions en Colombie britannique — où le nombre total des employés engagés sur permis spécial ne doit pas dépasser 7 pour cent du total des employés, et où le total des employés engagés sur permis spécial et celui des employés âgés de moins de 18 ans ne doit pas dépasser 35 pour cent du total — au Manitoba, en Nouvelle-Ecosse — où un salaire spécial est prévu pour travail supplémentaire — en Ontario, dans la province de Québec, en Saskatchewan. Enfin nulle part, les domestiques ne tombent sous les dispositions de cette loi; les cultivateurs sont expressément exclus en Colombie britannique et en Ontario.

Le bureau peut, par des enquêtes faites sous sa direction immédiate, celle d'un de ses membres ou d'une personne autorisée — Québec —, se renseigner sur les conditions faites à la main d'oeuvre féminine dans les magasins ou usines suivant l'étendue de la loi. Certaines législations provinciales permettent au bureau de provoquer, dans un établissement donné, une conférence des parties intéressées, patrons ou ouvriers; cette conférence est présidée par le président du bureau, lequel ne vote pas, ou bien par une personne représentant le public. Cette conférence rédige, rapport de ses conclusions et les fait parvenir au bureau. Celui-ci n'est pas lié par ce rapport; il peut accepter le rapport minoritaire seulement, le rejeter ou ordonner une nouvelle conférence. Pour les fins d ces enquêtes, le bureau, comme la conférence, a, sur la tenu edes séances et l'assignation des témoins des pouvoirs étendus. Sur demande du patron de l'ouvrier, ou bien de son chef, le bureau peut reconsidérer le salaire payé. Après un an d'application, une nouvelle échelle de salaire peut être fixée. Une fois le salaire fixé, le bureau publie dans la *Gazette officielle* de la province sa décision, et en fait connaître la teneur aux patrons; après un délai qui varie suivant les provinces — généralement après un mois, — cette ordonnance devient obligatoire.

Les diverses lois ne définissent pas généralement ce qu'on doit entendre par salaire minimum. Elles tiennent compte cependant des conditions particulières de l'industrie, du genre de travail, de ce qui est fourni en logement, nourriture, etc. Le salaire peut être fixé à l'heure ou à la journée ou à la semaine. La loi du Manitoba stipule que le salaire doit être suffisant pour tenir en santé les ouvriers.

Un double devoir incombe aux patrons. Devoir positif: payer le salaire minimum fixé, tenir registre des noms, adresses, heures d'ouvrage de leurs employés, ainsi que les salaires versés. Obéir à tous les ordres du bureau. Devoir négatif: ne pas refuser aux employés de témoigner aux enquêtes; ne pas les renvoyer pour témoignages rendus.

Les sanctions sont en général celles que nous avons vues en analysant la loi sur le salaire minimum pour hommes en Colombie britannique. Pour infraction aux ordonnances, la loi prévoit une amende ou la prison, et cela pour infraction commise envers chaque ouvrier. Toutes les lois donnent à l'ouvrier une action civile pour le recouvrement de la différence entre le salaire payé par le patron et le salaire fixé par le bureau. Certaines lois permettent que sur action pénale le patron soit condamné au paiement de l'amende et au remboursement du salaire. Ces actions doivent être prises par l'employé et c'est là le côté faible de ces lois, parce qu'il n'est pas d'employé qui voudra poursuivre son patron. Du moins nous n'avons vu dans aucune de ces lois que le bureau puisse procéder contre les patrons en défaut. Logiquement il devrait être le plaignant.

Telles sont en leurs lignes essentielles les lois provinciales sur le salaire minimum au Canada.

Que faut-il en penser? Donnent-elles moins ou plus que les lois analogues adoptées à l'étranger? Peuvent-elles être améliorées et en quel sens? Autant de questions qui restent sans réponse pour le moment, ce premier article ne voulait être qu'un état de la question.

Paul FONTAINE,
Avocat, attaché au Ministère de la Justice, Ottawa.

x

Feu Madame Gédéon fait un mariage

Madame Gédéon avait été pour son mari, notaire à Edincourt, une collaboratrice opiniâtre. Sa manie de faire des mariages avait alimenté l'étude d'un nombre considérable de beaux contrats. Si par malheur un mariage aboutissait au bout de quelque temps à un divorce, c'était un nouveau profit pour Maître Gédéon chargé de liquider la situation pécuniaire des parties.

La mort de son mari ne devait pas arrêter l'activité de la chère dame. Elle fit superbement enterrer Maître Gédéon, et lui fit élever un somptueux monument, sur lequel, faute d'armoiries, elle fit placer un panonceau notarial tout neuf.

Puis, elle reprit le cours de ses occupations habituelles: apparier des couples en tout bien tout honneur, et les mener devant Monsieur le Maire. Elle s'employait à aplanir toutes les difficultés, vinssent-elles de l'Etat du Vatican! Elle s'ingéniait à pallier les défauts des garçons et des filles, à faire briller leurs qualités absentes. Parfois elle se heurtait à des obstacles considérables, par exemple, pour les hommes, la cavitie à vingt ans et pour les filles les dots trop petites et les pieds trop grands. Elle finissait par arranger tout cela. Elle aurait marié le carpe et le lapin.

Comme la jeunesse est devenue sportive, elle s'était mise à la page afin de pouvoir soutenir une conversation sur les performances du foot-ball et du tennis.

Un jour vint où Madame Gédéon descendit dans la tombe pour aller dormir au côté de son époux à l'ombre du panonceau notarial. La mort de Maître Gédéon ne l'avait pas empêchée de faire des mariages; sa propre mort ne devait pas l'en empêcher davantage!

Elle avait laissé des projets en route et quelques importants travaux en cours; l'un surtout, qui lui tenait fort à coeur: le mariage de Maître Camion, le jeune avoué qui était venu deux années auparavant acheter une étude à Edincourt. Elle n'avait jamais réussi à le caser et pourtant que de beaux partis elle lui avait offerts!

Maître Camion fut tout étonné d'être convoqué par le notaire de la succession de Madame Gédéon, avec laquelle il pensait n'avoir rien à faire. Et le notaire lui apprit que la défunte l'avait institué son légataire universel conjointement et solidairement avec une dame veuve Cliquette de laquelle il n'avait jamais entendu parler. C'était une amie de Madame Gédéon; elle était blonde. On les présenta l'un à l'autre. Il fallut fixer quelques rendez-vous d'affaires pour discuter des intérêts communs; ces rendez-vous d'affaires se multiplièrent bientôt au delé du nécessaire et ce qui devait arriver, arriva.

Les publications sont faites: Maître Camion épouse Madame veuve Cliquette.

Et dans sa tombe Madame Gédéon a le sourire.

Jacques TROUFION.

x

Le téléphone au Canada

Sait-on que, au Canada, il y a plus de deux mille compagnies de téléphone? Sait-on que le nombre des téléphones s'élève à 1,334,534? Sait-on que nous possédons 3,982,867 milles de communications téléphoniques? Sait-on encore que 35 pour cent des téléphones servent dans le commerce et dans l'industrie? Sait-on que les régions rurales, sur les 965,698 autres employés dans les résidences canadiennes, en possèdent 280,878?

Ces détails, qu'une revue industrielle publie dans son numéro de juillet, attirent l'attention sur les avantages sociaux et commerciaux que nous procure l'invention de Bell. Cet instrument est devenu d'usage si commun que l'on oublie facilement ce que nous lui devons: Aujourd'hui, s'il disparaissait du pays, il nous semblerait avoir perdu une commodité indispensable.

Deux exemples illustreront ce rôle important du téléphone. Dans une manufacture d'automobiles de Toronto, on répond en moyenne à 5,000 appels téléphoniques par jour. Dans un magasin à rayons de Montréal, on répond à 1,952 appels téléphoniques durant l'heure la plus affairée du jour, c'est-à-dire entre 10 heures et 11 heures de l'avant-midi.

C. L'H.

Le Droit.

: : AGRICULTURE ET ÉLEVAGE : :

Lait en poudre

Parmi les diverses variétés de lait concentré, le lait en poudre prend rapidement la première place. On accorde à Gail Borden le crédit d'avoir perfectionné la méthode du lait condensé, laquelle, comme celle du lait évaporé, s'est développée rapidement. Ces laits concentrés ont assumé une place pérpondérante dans la nutrition de la famille humaine.

Il y a plusieurs parties du monde où l'emploi du lait liquide est interdit à cause des conditions climatériques ou autres. Même dans notre pays du Canada, il y a des zones particulièrement dans les terres septentrionales, où la vache laitière n'est pas encore admise. Même dans quelques-uns de nos plus anciens établissements, il est difficile de se procurer un approvisionnement quotidien de lait frais, de sorte que le produit condensé en tient nécessairement lieu. Ceci s'applique tout particulièrement aux chantiers de bois, de construction, aux camps miniers et autres.

Dans cet article, nous traiterons du lait en poudre seulement, gardant pour un autre article les laits condensés et évaporés.

Il est rapporté que même en l'an 1300 A. D., les Tartares avaient une méthode pour la conservation du lait en en confectionnant une pâte concentrée. Il n'y a pas de doute que leur méthode était primitive et insanitaire, comparée avec le procédé moderne en vogue aujourd'hui.

Des méthodes actuelles d'assécher le lait en enlèvent l'eau et ainsi augmentent les matières solides de 13 à 96 pour cent. Deux méthodes sont en usage: 1o le procédé du "rouleau", où le lait, après qu'il est condensé et stérilisé, passe rapidement sur des rouleaux très chauds, le lait asséché s'enlevant par flocons, facilement réduits en poudre; 2o le procédé "vaporisateur", où le lait est d'abord condensé dans un vacuum pour en enlever la matière liquide, est ensuite pasteurisé puis poussé à forte pression à travers de fins ajutoirs dans un compartiment chauffé à une température d'environ 270 degrés F. Le liquide s'évapore et la poudre est déposée au fond du compartiment, duquel elle est immédiatement enlevée et placée dans des contenants.

Les deux procédés du "rouleau" et "vaporisateur" sont rapides, ne durant que quelques secondes. La composition moyenne du lait intégral asséché est la suivante: gras, 28 pour cent; protéine, 27 pour cent; lactose, 38 pour cent; cendre, 5.2 pour cent; eau, 1.8 pour cent.

LAIT ECREME EN POUDRE

Le lait écrémé est également réduit en poudre et est employé extensivement de diverses manières. La conversion du surplus du lait écrémé en un produit sec qui peut être expédié, emmagasiné et manipulé sans grand danger qu'il se gâte, fait du lait écrémé sec une nourriture précieuse au point de vue de la commodité et une source toujours disponible d'une provision de lait écrémé pour les industries diverses où son emploi est avantageux. Ceci est surtout vrai des zones de notre pays qui ne produisent pas de lait. Un expédient est de la sorte offert pour la conservation plus libérale de l'approvisionnement d'une nourriture excellente tant pour la famille humaine que pour les animaux, et en même temps augmente les bénéfices du producteur.

Le gras seul est éliminé du lait écrémé sec, par conséquent il ne reste que les matières solides, et pas de gras. Ainsi, vous obtenez un produit nutritif sous une forme soluble et désirable, contenant le vitamine B et aussi A et C; de même les protéines de lait jusqu'à concurrence d'approximativement 3 pour cent.

Quelques-unes des principales manières *dont le lait écrémé sec est employé peuvent ici être mentionnées*: boulangerie: plusieurs d'entre nous ont oublié le bon pain que notre mère boulangeait sur la ferme *il y a déjà longtemps*. Nous savons maintenant pourquoi le lait *écrémé était en grande partie employé* dans le pain. Il lui donnait sa saveur délicieuse et ses qualités de conservation. Les boulangers s'en sont aperçu et emploient maintenant de vastes quantités de lait écrémé en poudre dans leurs mélanges. *Son contenu minéral et en protéine supplée très bien aux minimes quantités* de ces mêmes matières contenues dans la farine.

Le Dr McCollum, le savant connu du cours alimentaire de l'Université John Hopkins, dit: "Autant que nous le sachions, le moyen le plus simple, le plus sûr et le plus effectif d'améliorer la qualité du pain *est d'introduire dans sa composition la plus grande quantité possible de matières solides du lait."* "*Pain est la bâton de vie*", c'est ce *qu'on dit*, et il devrait donc par conséquent être aussi nourrissant que faire se peut.

Des recherches faites par l'Institut américain de boulange démontrent que les boulangers en emploient avec succès de 3 à 15 livres par baril de farine. De 8 à 10 livres par baril semble être la *quantité désirable*. Cette *quantité* augmente la valeur nutritive du produit et améliore son apparence, sa saveur et sa texture. Le pain a un goût de beurre et sèche moins rapidement. Il influe avantageusement sur le colori de l'intérieur et de l'extérieur du pain, et en améliore la texture, la saveur et la croûte. Il augmente également la quantité de pains par fournée.

Le fabricant de biscuits et de craquelins constate que le lait écrémé sec employé dans plusieurs variétés de ses produits, les améliore. Le professeur A.-F. Corhard, chef du département de la boulangerie, Institut Dinwoodie, déclare: "Le lait est employé dans les gâteaux à peu près pour le même motif que dans le pain, afin d'améliorer la saveur et la qualité générale du produit. L'emploi du lait écrémé sec dans les mélanges à gâteaux est très profitable. Le lait écrémé sec est le produit idéal à employer dans les mélanges à gâteaux."

L'Institut américain de lait sec donne les six raisons suivantes pour lesquelles les boulangers devraient employer le lait écrémé sec:

1o Sûr — est d'une qualité uniforme;

2o Pas de perte — se garde doux et frais pendant des mois;

3o Sans réfrigération — se garde bien dans des contenants hermétiquement scellés dans les entrepôts au sec ordinaires;

4o Economique — n'est pas dispendieux et une livre produit *l'équivalent de cinq pintes de lait* écrémé liquide;

5o Ajoute à la qualité — fournit une saveur de lait riche, fait des gâteaux et des biscuits plus délicieux et plus attrayants;

6o Augmentation de la valeur nutritive — est pratiquement une nourriture toute productrice de croissance ou d'énergie physique, et 3 pour cent de liquide seulement. La calcite fait des os; la protéine, des muscles; la lactose fournit *l'énergie*.

CREME A LA GLACE

Le lait écrémé sec est employé extensivement pour solidifier le sérum du lait ou pour équilibrer les ingrédients du mélange de crème à la glace, en employant de 4 à 11 pour cent tel que requis. Un mélange de crème et de lait écrémé sec fait de la crème à la glace une *nourriture et une friandise*.

CONFECTION DE BONBONS

Le lait écrémé sec entre largement dans la confection des bonbons. Ceux-ci demandent une ébullition moins prolongée et le lait écrémé sec améliore la qualité des chocolats au lait, du caramel, du fondant, de la tire, des nougats, etc. Un nouvel enduit pour les barres de crème à la glace, fait de lait écrémé en poudre et de beurre, a été découvert. Sa réclame: n'est pas cassant, est plus nourrissant, plus facilement digestif, possède la saveur de lait désirable et le public le préfère.

DANS LA CUISINE

Mondel de Yale suggère que l'addition de lait écrémé sec à plusieurs sortes de mets préparés dans la cuisine domestique augmenterait les proportions de minéral, de protéine et de lactose, tout à l'avantage du consommateur.

DANS LE CAMP

En été et en hiver, les camps éloignés d'un approvisionnement *suffisant de lait en nature, sont très accommodés par l'emploi*, pour les besoins culinaires, des laits intégral et *écrémé en poudre*.

A LA FERME

Le lait est l'aliment naturel à la croissance des jeunes animaux. Il existe fréquemment à la ferme une insuffisance de lait, surtout si celui ci est expédié en nature, et la ration de lait des veaux est réduite d'une manière préjudiciable. Dans l'industrie laitière, le désir d'améliorer le troupeau est satisfait par l'élevage des veaux issus des meilleures vaches. Si l'on veut élever des vaches fortes et vigoureuses, les veaux doivent être bien traités pendant qu'ils sont jeunes. Trop souvent la ration ne suffit pas et le veau en souffre. L'auteur n'en sait que trop à ce propos vu qu'il a eu *plusieurs années d'expérience* dans l'élevage et le rationnement des *vaches laitières*. Pour compléter la *ration*, il est bien d'y ajouter du lait écrémé sec. De cette manière le veau est plus apte à obtenir un rationnement suffisant. On a plusieurs fois tenté de nourrir, à titre d'expérience, les jeunes veaux, porcs et volailles, de lait écrémé en poudre, et on a obtenu les résultats les plus satisfaisants. Il a été prouvé que le lait écrémé sec est le meilleur substitut pour le lait écrémé en nature — frais — dans l'élevage des jeunes veaux. Le lait écrémé sec ajouté au rationnement des volailles, et surtout des poussins, n'a pas d'égal au point de vue alimentaire.

L'industrie du lait en poudre fait face à un brillant avenir. Plus nos connaissances sur la haute valeur nutritive des matières solides du lait écrémé — calcite, protéine et lactose — et leur emploi dans les diverses industries de boulangerie, de confection de biscuits, de bonbons et de crème à la glace, aussi bien que sur le rationnement des jeunes animaux, seront publiés, plus la demande augmentera en conséquence. La production du lait intégral en poudre fut de 2,314,490 livres en 1928, soit une baisse depuis 1920 de plus de 4,000,000 de livres. La production du lait écrémé en poudre a augmenté de 5,749,299 livres qu'elle était en 1921, à 12,509,187 livres en 1928. En autant que croîtra cette phase de l'industrie laitière, ainsi augmenteront les bénéfices des producteurs de lait, à cause de l'utilisation d'un produit dont la plus grande partie a été gaspillée dans le passé.

Publicité du Conseil national canadien d'Industrie laitière, Edifice du "Journal, Ottawa, Ontario.

Choses agricoles

Toujours les mauvaises herbes

Nous voici au moment de l'année où le problème éternel du cultivateur revient au premier plan. Nous voulons parler des mauvaises herbes. C'est aussi le moment le plus propice pour les extirper. Il n'y a qu'une chose à faire avec les mauvaises herbes: s'en débarrasser. La culture est le meilleur moyen d'y arriver. Détruisons-les avant qu'elles aient l'occasion de monter à graine; les sarclages sont utiles pour certaines récoltes; la jachère d'été pour les champs de grain; il y a aussi d'autres moyens. Deux bonnes raisons pour combattre les mauvaises herbes sont données par les experts du Ministère fédéral de l'Agriculture: 1o les mauvaises herbes s'accaparent à leur profit une grande partie de l'humidité qui serait nécessaire pour les récoltes en végétation; 2o elles s'accaparent également beaucoup des principes fertilisants qui seraient nécessaires pour les récoltes en végétation.

x

Evénements du Congrès d'aviculture

Voici quelques-uns des principaux événements inscrits au programme préparé pour l'avantage des délégués officiels et des membres qui assisteront au Congrès mondial d'aviculture au Palais de Cristal, Londres, en juillet:

21 juillet: réception par le gouvernement de Sa Majesté à Lancaster House, St. James, 9.30 p.m.

22 juillet: Son Altesse Royale le Duc d'York ouvre officiellement le Congrès.

23 juillet: Banquet offert par le gouvernement de Sa Majesté aux délégués officiels du Congrès.

25 juillet: parade de l'armée et du Service royal d'aviation dans le Stadium du Palais de Cristal.

28 juillet: concert à Handel par l'orchestre de l'opéra et un choeur de 2,000 personnes sous la direction personnelle de Sir Thomas Beecham.

29 juillet: réception au fameux Guildhall, hôtes de la Corporation de Londres.

30 juillet: garden party au château Windsor. Les délégués seront les hôtes de Sa Majesté.

Mme Noël Buton, présidente du sous-comité des dames, a organisé un programme spécial de réception pour les dames qui assistent au congrès *et qui comporte beaucoup* d'occasions intéressantes et exceptionnelles.

x

La portée de l'enquête est agrandie

L'enquête économique sur l'industrie de la culture du pommier au Canada, qui a été inaugurée le 26 mai dans le comté de Prince-Edouard, Ontario, a été élargie de façon à comprendre les districts à pommes de la Nouvelle-Ecosse. Les travaux dans cette province ont commencé le 24 juin. L'enquête est conduite par les experts de la Division de l'Economie agricole du Ministère fédéral de l'Agriculture. Les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick viendront ensuite, et plus tard les districts à pommes de la Colombie britannique. Lorsqu'on aura rassemblé les données sur la production, on s'occupera du transport, de la conservation et de la vente.

x

Un ouvrage pour la soirée

Dans son rapport sur le saupoudrage du blé contre la rouille, le botaniste du Dominion, H. T. Güssow, fait remarquer que le meilleur moment pour faire ce saupoudrage est de 6 à 9 heures du soir. Les conditions de l'atmosphère sont alors très satisfaisantes pour une bonne conduite de l'aéroplane pendant cette partie de la journée, et l'on peut obtenir une poussière uniforme, couvrant une largeur de 90 à 100 pieds. Le saupoudrage se fait dans les premières heures du matin, sur les prairies, n'est pas satisfaisant, et il est extrêmement rare également que l'opération donne de bons résultats lorsqu'elle est effectuée pendant la journée.

x

Le paillis de papier est utile

M. W.-R. Leslie, le régisseur de la station expérimentale de Morden, du Ministère fédéral de l'Agriculture, Manitoba, dit avoir retiré de grands avantages de l'emploi du papier en paillis pour les plantes. "Ces travaux, dit-il, sont encore dans une phase préliminaire et nous ne pourrions en tirer des conclusions précises, mais il semble que le papier peut grandement stimuler la pousse pendant les saisons sèches. Son emploi exige cependant beaucoup de travail, et ceux qui s'en serviront le plus seront sans doute les maraîchers, qui se spécialisent dans les récoltes de temps chaud et les jardiniers, qui prennent de longues vacances pendant la saison de *végétation*. Le paillis simplifie le problème des mauvaises herbes.

x

Un meilleur service

Le Service de l'Aviculture de la Division de l'Industrie animale, du Ministère fédéral de l'Agriculture, a élargi la portée de son service de rapport sur le commerce des oeufs, auquel comprendra à l'avenir un compte-rendu semi-hebdomadaire des conditions qui règnent sur les principaux marchés étrangers. Il couvrira l'étude de la situation du marché aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, et dans les autres pays à mesure que des développements intéressants se produiront.

x

LE CARTEL

L'Agence de vente centrale des Coopératives canadiennes du blé a annoncé que, jusqu'à ce que les paiements initials pour la récolte de 1930-31 soient définitivement fixés par le bureau central, les prix suivants seront ceux accordés par *la Coopérative* à partir du 16 juillet: Blé, No 1 Nord, Fort William, 70 sous le minot; orge, 3 C. W., 25 sous le minot; avoine, 2 C. W., 30 sous le minot; seigle, 2 C. W., 30 sous le minot; lin, 1 N. W., $1.25 le *minot*.

Tout le grain livré après le 15 de joillet sera inclus dans la récolte 1930-31.

L'assemblée régulière du Bureau de direction a eu lieu à Régina dans la semaine du 14 juillet.

On attire l'attention sur l'exhibit de la Coopérative à l'Exposition provinciale à Régina, le 28 juillet. Cet exhibit se trouvera dans l'arsenal. Une salle de repos sera à la disposition des membres de la Coopérative et de leurs amis.

Voici ce que nous trouvons dans un éditorial de l'*Alberta Farmer* du 10 juillet: "Au contraire, lorsque nous nous reportons au temps où il n'y avait pas de Coopérative de blé, nous nous félicitons que celle-ci fonctionne quand même en cette année de bas prix. Et nous tremblons en pensant à quel cahos les prix du blé seraient descendus sans Coopérative."

x

La Pologne et le plan Briand

Paris. — Samedi, le ministère des Affaires étrangères publiait une note officielle que la Pologne "s'associait entièrement" au plan de Briand.

La réponse polonaise déclare toutefois que la fédération proposée ne devra pas enfreindre les prérogatives de la Société des Nations, qu'elle ne devra pas être dirigée contre aucun Etat ni groupe d'Etats, ni être contraire à la souveraineté des puissances contractantes. Elle ajoute que la Pologne est prête à collaborer au plan Briand et espère que "la généreuse initiative du gouvernement français sera bien accueillie des nations européennes pour le plus grand bien de toute l'humanité."

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

ROSETOWN, Sask.

—La convention régionale de l'A. C. F. C. aura lieu à Crystal Beach, près de Harris, le 4 août, de 10 heures a.m. à 6 heures p.m. Le R. P. Simard, O. M. I. M. Raymond Denis, président général, et plusieurs autres orateurs y prononceront des discours. Il y aura aussi des chants et des amusements, jeux variés. Des prix seront distribués aux gagnants. L'entrée est gratuite. Tous les Canadiens français à l'ouest de Saskatoon sont invités.

—Une convention pour les catholiques de langue anglaise aura lieu à Clearwater Lake, près de Kyle, le lendemain 5 août, et une section de langue anglaise se réunira aussi à Crystal Beach, le 4 août.

LISIEUX, Sask.

—Les visiteurs abondent toujours à Lisieux. On y donne une si belle hospitalité. La semaine dernière, MM. les abbés Fortier et St-Cyr étaient les hôtes de notre bon curé. Plusieurs autres visiteurs sont en ce moment dans le village. Nous ne désirons qu'une chose en plus: c'est que plusieurs d'entre eux s'y installent pour toujours.

—Mme Mongrain nous revient de Lestock toute charmée de son voyage, mais nous disant quand même qu'il n'y a rien de meilleur que le pays où tout est familier, où l'on aime.

—Notre curé est de retour de Gravelbourg, où il a suivi la première retraite diocésaine du nouveau diocèse.

—Mme Fortier, ancienne opératrice à Lisieux, nous a quittés. Personne ne l'a suivie, pas même le téléphone. Celui-ci n'a fait que traverser la rue pour s'installer chez M. Brûlé qui espère bientôt tout en s'occupant des longues distances, distribuer les lettres et les journaux aux citoyens de Lisieux.

—L'on se prépare hardiment au bazar ici. Les dames et les jeunes filles rivalisent de zèle pour remporter un succès comparable aux précédents. Tous ceux qui éprouvent le désir de faire du bien pourraient envoyer à Lisieux n'importe quel article susceptible de concourir au succès de ce bazar.

BELLEGARDE, Sask.

—Mercredi, 25 juin, a eu lieu, en la salle paroissiale, la distribution des prix de notre école, où 105 élèves ont pris part, avant de partir pour leurs vacances, à cette occasion, nos révérendes soeurs arrivent organisés, une jolie petite séance dont voici le programme:

Piano, par Paula George;
Chant des prix; choeur;
Distribution des prix, 1ère classe
Le petit pénitent, monologue.
Drill;
Distribution des prix, deuxième classe;
"Song of Creation;
"On the Mountain Height";
"Jean de la Lune", chant enfantin;
Distribution des prix, troisième classe;
"La messe sur l'échafaud", déclamation.
Prix spéciaux, Adresse,
O Canada.

Notre pique-nique, qui a eu lieu le 28 juin, a été un bon succès, vu le mauvais état des chemins qui étaient détrempés, car la nuit précédente, nous avions été favorisés d'une bonne pluie dont nous avions grandement besoin, et nos habitants avaient tous le sourire aux lèvres. Les recettes ont été de $11000.

—Mme Jules Gofflot, qui a passé une quinzaine de jours à l'hôpital de Saint-Boniface, en est sortie dans un état très satisfaisant. Mme Pierre Blérot, a passé aussi une quinzaine de jours à l'hôpital de Saint-Boniface.

—Le mardi 15 juillet, en notre église, a été célébré le service anniversaire de feu Henri George, décédé il y a un an.

VONDA, Sask.

—La paroisse de Vonda vient de perdre l'un de ses paroissiens les plus estimés dans la personne de M. le docteur Jérôme Doiron, décédé subitement ici le 18 juillet.

Rien ne faisait prévoir une fin aussi brusque. Le docteur paraissait en effet en excellente santé malgré ses 68 ans.

Arrivé à Vonda en 1906, le docteur prit une part très active à la campagne d'immigration européenne entreprise par le R. P. Bérubé, et prodigua aux nouveaux colons des conseils qui rendirent à ceux-ci de précieux services.

Patriote convaincu, M. Doiron fut l'un des fondateurs du cercle Saint-Jean-Baptiste qui fut formé à Vonda, en 1909, et demeura longtemps le secrétaire de l'Ecole séparée de Vonda, qu'il contribua fortement à créer. Il s'intéressa toujours au travail de nos organisations nationales qui perdent en lui un ami dévoué.

M. le curé tint à dire en chaire quel chrétien exemplaire fut le défunt dont la devise se résume en ces deux mots si connus mais toujours si grands: Dieu et patrie.

Très bon et très sensible sous des dehors un peu brusques, M. Doiron jouissait de l'estime générale et est regretté par toute la communauté.

Une foule immense assistait aux funérailles et remplissait complètement l'église. Toute la population de Vonda sans distinction de croyance ou de race avait tenu à accompagner le défunt à sa dernière demeure et nous avons remarqué dans le cortège une grande foule d'amis de la famille venus des paroisses voisines de Prud'homme et Saint-Denis.

—M. le curé de Vonda donna l'absoute et l'on voyait au choeur Mgr Bourdel, curé de Prud'homme, M. le curé de Saint-Denis et M. l'abbé Baudoux, vicaire de Prud'homme.

Dans l'assistance, on remarqua le docteur Uhrich, anciennement de Totzke, député fédéral de Humboldt, et M. Hogan, député de Vonda.

Les porteurs étaient: MM. Raymond Denis, E.-X. Chaput, J. de Lagassy, E. Lepaûer, J. Fournier et M. Sirois.

Le docteur Doiron était le père de M. Adrien Doiron, l'avocat bien connu de Vonda, ancien procureur de la Couronne et vice-président de l'Association des Commissaires. Nous adressons nos sincères sympathies à Mme Doiron.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

La mort du général Bernhardi

Berlin. — La mort du général Friedrich von Bernhardi, qui conduisit les armées impériales allemandes à la victoire comme à la défaite, est passée presque inaperçue ici. Les journaux n'ont annoncé son décès que par de minces entrefilets.

En 1870, le général Von Bernhardi fut le premier officier allemand à entrer dans Paris après la capitulation de la capitale française. En 1912, il écrivit un article de journal prédisant, avec de multiples détails, qui, plus tard, ont reçu la sanction de la vérité, une guerre anglo-allemande.

Aux débuts de la grande guerre, le général Bernhardi commandait les unités de la défense intérieure du 15ème corps d'armée, mais sur sa demande fut affecté au commandement d'un corps d'armée, au front, où il se rendit en décembre 1915.

Le général était en faveur de l'emploi des gaz asphyxiants, et dès avant la fin de la guerre, il fut reconnu comme l'un des plus grands stratégistes de l'armée impériale. Il écrivit énormément sur les questions militaires et sur la stratégie proprement dite, et dans un ouvrage qu'il publia il y a une décade, il prédit une guerre future dans laquelle des gaz et des aéroplanes joueraient le premier rôle.

Von Bernhardi est né à Saint-Petersbourg, le 22 novembre 1849, et était le fils d'un conseiller de l'ambassade prussienne. Dès son jeune âge, il suivit des cours militaires. Il était à la tête des troupes prussiennes qui entrèrent dans Paris, en 1871, et campé aux abords de l'Arc de Triomphe avec l'avant-garde, il attendit le reste de l'armée prussienne.

Il était surtout connu par son livre intitulé *L'Allemagne et la prochaine guerre*, qui fut très lu et souvent cité en argument contre l'Allemagne par les Alliés, durant la guerre. Le général, d'ailleurs, s'était rendu très populaire avant la guerre, en Allemagne, en mentionnant toujours dans ses écrits que l'Allemagne n'était pas suffisamment préparée pour faire face à une guerre européenne imminente.

Evacuation de la Rhénanie

Mayence, Allemagne. — Le dernier contingent des troupes françaises a quitté la Rhénanie, le 30 juin. Le territoire allemand est donc libre de toute occupation militaire étrangère.

C'est pour les gens du pays une occasion de grandes réjouissances. En France, l'opposition critique le gouvernement d'avoir consenti à retirer ses troupes.

Prêtre à 62 ans

Paris. — Mgr J. Pelt, évêque de Metz, a récemment ordonné prêtre Marcel Collin, un vieil ingénieur de 62 ans et cousin de M. Loucheur, qui est un ancien ministre du Travail et fut signataires du traité de Versailles.

Oranges d'Australie

Vancouver. — Un cargo de 5,000 caisses d'oranges d'Australie est arrivé à Vancouver le 18 juillet. Les producteurs d'oranges australiens veulent s'ouvrir un marché au Canada, et ils prétendent que leurs fruits sont d'une meilleure qualité que ce que produisent les Etats-Unis.

Le missionnaire en bateau

Chesterfield Inlet, Keewatin. — Mgr Turquetil, O. M. I., préfet apostolique de la Baie d'Hudson, se réjouit de posséder enfin un bateau pour ses missions esquimaudes. Ce bateau, appelé *Sainte-Thérèse*, sera le premier de ce nom qui voguera sur les flots, de mission en mission, fièrement couronné du drapeau de la Petite-Thérèse, messagère de bonheur et de salut pour tous.

Aux pauvres Esquimaux, le bateau de la petite sainte de Lisieux apportera le bienfait de la prédication évangélique, du baptême, et avec la visite du "grand-père", le sacrement de confirmation.

Aux missionnaires perdus dans "le grand silence blanc" il apportera, avec le réconfort de la visite du Préfet apostolique, les provisions de l'année et la douce joie des lettres de la famille, attendues toute l'année.

Quel messager de bonheur que le bateau *Sainte-Thérèse*! Comme son arrivée fera de bien à tous.

Il sera le bateau-missionnaire. Vaillamment il s'en ira porter le message évangélique à toutes les missions esquimaudes de la Baie d'Hudson. Dieu veuille que des âmes généreuses contribuent à ses expéditions apostoliques, en procurant au pauvre "grand-père" des missions de la Baie d'Hudson, les gouttes de gazoline et les boîtes de conserves nécessaires au voyage de 3,850 kilomètres qu'il se dispose à entreprendre à bord du *Sainte-Thérèse*!

Le missionnaire en avion

Washington. — Un missionnaire américain de la Compagnie de Jésus, le R. P. George H. Woodler, vient de passer à Anchorage, son brevet de pilote.

Le P. Woodler a à sa disposition deux appareils munis de skis et de pontons qui lui permettent de se poser sur terre ferme, aussi bien que sur la neige. Les villages éloignés des postes de missions pourront être desservis d'une manière suivie, grâce au dévouement du missionnaire-aviateur qui, certes, n'est pas "en retard" sur son siècle.

Conan Doyle apparaît?

Londres, Angleterre. — Le célèbre spiritiste, Sir Conan Doyle, mort récemment, avait promis de revenir. Or, à une assemblée de 8,000 personnes dans la grande salle Albert, on a placé une chaise inoccupée, entre la vieille Lady Doyle et son fils aîné, Dennis. Conan Doyle, mis en habit de soirée, est arrivé et s'est assis sur la chaise préparée pour lui.

Madame Estelle Robert, professionnelle medium salariée, a été la seule à le voir. Elle a reçu son message et l'a soufflé à l'oreille de Madame Doyle qui l'a déclaré authentique. "Je suis heureux", a dit Doyle. C'est donc bien authentique. Puisque Conan Doyle est heureux, son message est authentique, sans autre preuve que la parole d'un medium salarié.

Le coeur humain, fait pour Dieu, a besoin du surnaturel. Quand il se refuse à l'accepter de la vraie religion, il le cherche dans des fables.

Une armée d'insectes

Washington. — Une armée d'insectes qui va augmentant en nombre s'est abattue sur les terres des fermiers de l'Ouest, et au département de l'Agriculture on est à prendre des mesures pour conjurer le danger. Les cigales ont fait leur apparition apparemment dans six Etats. Le Dr W.-H. Larrimer, entomologiste du département, dit que des chenilles pouvant dévaster des milliers d'acres ont envahi le nord du Nouveau-Mexique. Les insectes s'attaquent aussi aux feuilles des betteraves à sucre.

—Le mot de la langue le plus difficile à placer convenablement, c'est "moi." — *A. de Vigny.*

Au lendemain du sacre

NOTES HATIVES.

On raconte que, voici quelque trente-cinq ans, un bon religieux oblat, grand recruteur de vocations religieuses, dénicha dans l'une de nos paroisses de l'ouest de Montréal un gamin fort éveillé, et qui voulait être prêtre. Il l'amena à Ottawa, le plaça au juniorat du Sacré-Coeur.

Et jeudi l'enfant d'hier était sacré évêque. Le délégué apostolique lui imposait les mains. Plus de 20 prêtres, à la tête desquels le cardinal primat de l'Eglise canadienne, l'entouraient dans cette église du Sacré-Coeur, dont il fut l'un des desservants, à deux pas de laquelle il a passé plus de la moitié de sa vie. Dans la nef, côte à côte, et vis-à-vis de sa famille naturelle, s'agenouillaient quelques-uns des laïques les plus en vue du pays, des représentants du corps diplomatique. Du haut de la chaire, deux archevêques, Mgr Gauthier, de Montréal, Mgr Sinnott, de Winnipeg, du pied même de l'autel, le Délégué apostolique, quelques moments plus tard, à l'issue d'agapes fraternelles, le primat de l'Eglise canadienne, le ministre fédéral de la Justice, profitaient de cette solennelle occasion, non seulement pour souligner les mérites de l'élu, mais pour rendre le plus solennel hommage à l'illustre congrégation dont il est l'enfant, dont avec une humble et magnifique fierté, il s'avoue le protégé.

Le Père recruteur vit encore, croyons-nous; nous avons même entendu dire qu'il était aux fêtes de jeudi. Il a dû songer qu'il avait fait en ces jours lointains une pêche heureuse et que son protégé avait largement payé sa dette envers sa congrégation.

Au premier rang de la foule qui se pressait l'autre matin dans l'église du Sacré-Coeur, il y avait, tout près de M. Lapointe, un ministre fédéral dont la présence intriguait ceux qui ne savent pas: le ministre de l'Intérieur, un Anglo-protestant, M. Stewart, et, non loin de lui, tout le personnel, protestant comme catholique, du département des Affaires indiennes, qui relève, comme l'on sait, du ministère de l'Intérieur. C'était congé, jeudi matin, aux Affaires indiennes, en l'honneur de Mgr Guy, et M. Stewart, se faisant excuser de son absence au banquet du midi, priait son collègue Lapointe de dire publiquement au nouvel évêque son estime et sa respectueuse admiration. Que le modeste religieux, au nom presque ignoré, qui a été pendant des années le représentant des missionnaires de l'Ouest auprès des autorités fédérales, ait pu, tout en servant les intérêts sacrés qui lui étaient confiés, conquérir à ce point l'estime des politiques et des fonctionnaires de toutes croyances avec lesquels il était habituellement en contact, n'est-ce point un éloquent et singulier témoignage de ses hautes qualités?

On en recueillerait un autre dans la présence de ces prêtres, venus de tous les points de l'Ouest, pour lui dire leur affectueux respect. Partout où il a passé, et sans presque s'en douter, semble-t-il, ce modeste, dont le trait principal paraît être un équilibre de hautes qualités, a suscité le respect et l'affection. Il était en Saskatchewan quand le Saint-Siège l'a désigné pour l'épiscopat. Il faut avoir causé avec certains des nôtres de là-bas pour savoir quel regret leur cause son départ.

La Providence et ses supérieurs l'avaient préparé à la lourde tâche qui vient de lui tomber sur les épaules. S'il n'a eu personnellement qu'un contact assez bref avec le travail missionnaire, il connaît admirablement l'ensemble des pays de missions. Il n'a pas simplement été le procureur, à Ottawa, des évêques missionnaires, il a visité l'Ouest jusqu'au Cercle arctique — sauf, chose curieuse, le territoire même qui vient de lui être confié. Il connaît les conditions de la vie des missionnaires; il connait en même temps celles des territoires les plus organisés, des petites et grandes villes. Il arrive en une période de transition: il succède aux géants de l'apostolat ancien, il devra continuer leur oeuvre, mais présider en même temps, selon toutes les probabilités, à un régime nouveau, à l'organisation de la chrétienté blanche qui semble devoir naître des progrès de l'agriculture et de l'industrie.

Simplement, comme un soldat discipliné — comme un bon religieux, plus exactement, — il accepte la dure besogne. Ceux qui l'envoient comptent sur son esprit apostolique, sur une puissance de travail, ordonné et méthodique, qui ne paraît pas avoir de limites, sur une santé physique que deux graves accidents consécutifs ne paraissent pas avoir entamée; ils attendent de son épiscopat de grandes et fructueuses choses.

x x x

Que le nouvel évêque continue là-bas l'oeuvre de ses illustres frères, l'Eglise et la Patrie canadienne en seront largement glorifiées et honorées.

Le représentant du Pape, les archevêques de Québec, de Montréal, de Winnipeg ont dit, en des termes auxquels on ne saurait rien ajouter, la magnificence de l'oeuvre religieuse des Oblats. Nous sommes particulièrement heureux, pour notre part, qu'un ministre du cabinet fédéral, qualifié comme tel pour parler au nom de notre pays, ait profité de l'occasion pour rappeler les services éminents rendus par les Oblats à la Patrie canadienne, au progrès de notre pays.

C'est là un chapitre d'histoire qui n'est pas encore assez connu et que personne, pourtant, ne devrait ignorer.

Omer HEROUX.

Le Devoir.

Prince-Albert

—Le 21 courant, a commencé, à Prud'homme la retraite annuelle du clergé du diocèse de Prince-Albert et Saskatoon. S. G. Mgr l'évêque est présent. La retraite est prêchée par le R. P. Granger, O. P., prieur du monastère dominicain de Saint-Hyacinthe, P. Q.

—Mgr H. Desmarais, P. A., V. G., est allé prendre une semaine de repos chez son cousin, le R. P. Desmarais, O. M. I., à Athabaska, Alta. Monseigneur est accompagné par l'abbé Emile Touchet.

—De passage à l'évêché: les RR. PP. oblats J. Bourbonnais, M. Dutil, J. Dumais; et les Frères de la même congrégation, L. Bégin et Hamel: tous en route pour le scolasticat de Beauval, où ils vont terminer leurs études théologiques après une visite dans leurs familles.

—De passage à Prince-Albert les RR. SS. Elisabeth et Marie-Guillelmine, de la congrégation des SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie, de Saint-Boniface, Manitoba.

—La nouvelle buanderie sera située à l'intersection de la neuvième rue et de la quatrième avenue est. Déjà les machineries sont installées et la cheminée se dresse haute de 60 pieds.

—Laa branche locale des Fermiers-Unis s'est déclarée en faveur de l'exploitation des forces hydrauliques, à Horse Shoe Bend, par des capitaux privés, mais sous le contrôle du gouvernement. Les Fermiers-Unis de Prince-Albert ne disent d'accord avec le gouvernement en ce qui concerne la propriété publique des utilités publiques, mais ils ne voient pas que ce principe soit mis en danger par l'entente proposée au sujet du Horse Shoe Bend.

M. l'avocat Arthur Marcotte

M. Arthur Marcotte, avocat bien connu de Ponteix, Sask., fait en ce moment le tour de nos centres canadiens français, en vue de gagner nos voix au parti conservateur.

M. Marcotte rappelle que, bien qu'il soit un des chefs du parti, il s'abstient de prendre part à la campagne électorale de la Saskatchewan l'an passé, parce que la façon dont elle était menée et les projets scolaires Anderson allaient à l'encontre de sa conscience de catholique et de Canadien français.

Mais il estime que la politique rien à quoi nous puissions objecter du point de vue catholique et ca- conservatrice fédérale ne contient nadien français. Il pense que les conservateurs au pouvoir nous rendront justice et ne souffriront pas que l'on attente à nos droits.

Si les conservateurs venaient à saisir le pouvoir, le 28, il nous ferait certainement grand plaisir de voir les hommes droits — tel que M. Marcotte — faire accomplir cette prophétie.

Le Patriote n'est pour ni contre aucun parti: il désire au pouvoir des éléments d'ordre et de justice.

M. JULES DOIRON

Par les journaux de l'Est, nous apprenons avec grande joie que M. Jules Dorion, directeur de *L'Action catholique* de Québec, après avoir été très dangereusement malade durant plusieurs semaines, est entré en convalescence et considéré sors de danger.

M. l'abbé Dubois

M. l'abbé Dubois, curé de Rosetown, célèbre son jubilé sacerdotal — Séance — Grand'messe

M. l'abbé Dubois, curé de Rosetown, et un des bons amis du *Patriote*, célébrait récemment son jubilé sacerdotal. Ses paroissiens le fêtèrent. Les enfants du couvent donnèrent en son honneur une artistique séance musicale dans le vaste auditorium de l'établissement. Y prirent part:

Monica Power, A. Samsom, Frances Kennedy, Geneviève Montreuil, L. Montreuil, Elsie Jérôme, Gracia Deschamps, Loretta Gordon, Cécile Montreuil, Emily Burke, Madeleine Quintal, Mildred Ogle, Gertrude Mourre, Mary McDonald, E. Samsom, L. Samsom, E. Gillies, M. Boyce, M. Montreuil, N. Gilroy, D. Frances Walters, Jean Laplante, K. Deschamps, Mildred Thompson Meraw, Eddie Power, Izora Gordon, Eileen Millar, V. Gilroy, Madeleine Fitzgerald, N. Plorizen, V. Hess, Ethel Boyce.

Les enfants de l'école lurent au jubilaire une adresse exprimant leurs appréciation, joie et souhaits. Les dames de la Ligue félicitèrent M. le curé en cette occasion heureuse. M. l'abbé Dubois remercia tout le monde, et pour les dons qu'on venait de lui offrir et pour les belles paroles qu'on lui avait adressées.

Le 2 juillet, M. l'abbé Dubois, assisté des abbés Ogle et Shirley, comme diacre et sous-diacre, célébra une grand'messe d'actions de grâces pour les bienfaits reçus durant ces vingt-cinq ans de prêtrise. Le sermon de circonstance, très touchant, fut donné par M. l'abbé Ogle. *Ad multos annos!*

Nouvelles

Centenaire de la Belgique

Le 21 juillet 1930 était le centième anniversaire de l'indépendance de la Belgique.

A cette occasion, M. J. Vander Stichelen, imprimeur au *Patriote de l'Ouest*, a organisé une fête à ses amis. Une partie de *soft-ball* eut lieu, le soir, sur le terrain de l'école séparée. La fête se termina par une réception chez M. Mélis et ensuite chez M. Stichelen.

Un auteur canadien meurt à Rome

Rome. — M. l'abbé Henri Beaudé, de Manchester, N.-H., mieux connu sous le pseudonyme de "Henri d'Arles", a succombé, mercredi, à une syncope de coeur à la villa San Francesco, appartenant à l'Ordre des Franciscains. Il était né le 9 septembre 1870.

La population italienne

Rome. — La population italienne a atteint 42,363,311 habitants, dont 41,509,511 résidant en Italie. Selon les prévisions basées sur les résultats de la natalité des premiers mois de cette année, la population italienne atteindra au 31 décembre 1930, 43 millions.

Emeutes en Egypte

Port Saï. — Vingt personnes ont été blessées, dont six gravement, quand les troupes égyptiennes ont fait feu sur une foule de manifestants à Port Saïd, le 21 juillet. Seize agents de police ont aussi reçu des blessures.

Le Caire. — Le même jour, une personne a été blessée au Caire, 87 blessées dont 27 gravement par des armes à feu.

Contre les Juifs

Bucarest. — On rapporte des émeutes anti-sémitiques dans plusieurs districts de la Roumanie. Plusieurs magasins juifs ont été pillés et détruits.

A Borsha, 1,500 manifestants, ayant à leur tête des étudiants, refoulèrent les gendarmes et pillèrent les magasins et malmenèrent les propriétaires.

Le ministre de l'Intérieur a ordonné des mesures sévères contre les chefs de ce mouvement.

La pénurie de prêtres

Manille. — Les Iles philippines, anciennes possessions espagnoles, actuellement sous la domination américaine, ont une population globale dépassant douze millions d'habitants, dont seulement 65,000 étrangers.

La proportion des chrétiens atteint 91 pour cent de la population dont 89 pour cent sont de religion catholique.

Malgré cette abondance numérique de fidèles, le nombre de prêtres est infime. On n'en compte que 1,294, soit un par 10,000 habitants environ, 3 pour cent seulement des enfants reçoivent une instruction chrétienne.

AU JAPON

Tokyo. — Le pire cyclone qu'ait connu le Japon durant ces dix dernières années, a causé de grands dégâts dans l'île Kiuspiu, le 18 juillet. Il a produit un éboulement qui a enterré un village entier et fait perdre la vie à 300 personnes. Dans le port de Nagasaki, plusieurs bateaux ont sombré. Dans la ville, de nombreux édifices ont été détruits ou endommagés.

Tokyo. — Des pluies torrentielles et des vents très forts ont fait perdre récemment la vie à 408 personnes. Les dommages matériels s'élèvent à $50,000,000.

Au congrès catholique

Braga, Portugal. — La stérilité volontaire,lesmodes 123 12 12 12 23 volontaire, les modes immodestes, le divorce et la franc-maçonnerie furent à tour de rôle pris à partie au congrès de la prière apostolique qui siège à Braga. Une motion contre la limitation des naissances fut proposée par Maria Gumaraes, fille du ministre du Commerce, et votée à l'unanimité. C'est le comte d'Airoba qui mena l'attaque contre la franc-maçonnerie, accusée de dominer la presse mondiale. Il continua en disant que le divorce et les modes immodestes étaient autant de plaies dont souffrait la civilisation moderne. Les délégués de France, d'Espagne et du Brésil avaient précédé le comte en prononçant de brefs discours.

Le Soleil de Québec.

L'agitation aux Indes

Bombay, Indes. — Cinq cents personnes ont été blessées dans la suppression des manifestations nationalistes, qu'organisa le comité du congrès panhindou en protestation contre l'emprisonnement de 17 carabiniers royaux.

Une trentaine de blessés sont en danger de mort, cependant que 150 sont dans les hôpitaux.

La police mit la main sur M. Modi, président du comité du congrès de Bombay. Ce dernier se trouve parmi les blessés. Il a été condamné à quatre mois d'emprisonnement rigoureux pour avoir enfreint les ordres défendant les processions.

Bombay. — Le mécontentement, l'agitation, les blessés et les tués par la police dans des émeutes horribles: tout cela a continué jusqu'à ce jour. L'Angleterre parviendra-t-elle à s'assurer la domination des Indes, avec les richesses qu'elle en retire? Problème, cet impérialisme! Pour combien de temps encore une nation, européenne ou autre, imposera-t-elle sa loi à un pays étranger et en accaparera-t-elle les produits?

Pour le moment, deux Hindous de marque sont en train d'agir comme médiateurs entre l'Angleterre et Mahatma Gandhi, qui est dans la prison de Poona. Ce sont Sir Tej Bonhadure Sapru et M. Jayakar.

Le pape Pie XI n'est pas malade

Rome. — L'*Osservatore Romano* nie énergiquement la nouvelle lancée récemment, de la maladie du Pape.

Certains journaux avaient conclu de la visite du fameux chirurgien français Marion, à Sa Sainteté, que le Souverain Pontife était malade. L'*Osservatore* publie la déclaration suivante: "Nous sommes autorisés à annoncer aussi clairement que possible qu'il n'y a absolument rien de vrai dans cette nouvelle."

La pluie baisse le prix du blé

Winnipeg. — Les pluies abondantes de la fin de la semaine dernière, dans l'Ouest, ont fait tomber le prix du blé de 2 5-8 à 2 3-4 de sous le minot.

Mgr McGuigan à Gravelbourg

Le dimanche 13 juillet, S. G. Mgr J. McGuigan, archevêque de Régina fit sa première visite à Gravelbourg. Il assista à la grand'messe paroissiale et donna la bénédiction, le soir, à 7 heures 15.

La visite de Monseigneur l'archevêque à Gravelbourg fut motivée par la retraite ecclésiastique qui lieu ici pour les prêtres du sud.

Chez les Dominicains

—Le T. R. P. Forest prend part, à titre de directeur spirituel, au voyage de l'Université de Montréal à la côte du Pacifique.

—Le Révme P. Gillet, maître général, s'embarquera le 10 septembre pour la visite des couvents d'Amérique. Il prononcera des sermons et conférences à Québec, Montréal et Ottawa.

L'Alberta

LE CHOMAGE

Edmonton, Alta. — La province de l'Alberta acceptera avec joie l'aide du gouvernement fédéral dans le règlement du chômage, l'hiver prochain, a déclaré le premier ministre J.-E. Brownlee.

Plus tard, il dira officiellement au gouvernement d'Ottawa l'attitude de l'Alberta sur la question du chômage et sur les contributions à l'allègement de cette situation.

L'hon. Lucien Cannon à Grand'Mère

Grand'Mère. — Parlant à Grand'Mère, le 11 juillet, l'hon. Lucien Cannon a dit que le chef du parti conservateur, M. Bennett, que ses partisans présentent au peuple canadien comme un homme nouveau, n'en est pas un. M. Bennett fait de la politique active depuis 25 ans, et il a un dossier que les Canadiens français doivent connaître. C'est lui qui, en 1905, alors que Laurier prêchait en faveur de la minorité de l'Ouest, se prononçait contre les écoles séparées et en faveur des écoles neutres; c'est encore lui qui, en 1916, était à la tête de l'enregistrement national qui fit le premier pas vers la conscription; c'est encore lui qui voulait abolir l'impôt sur le revenu des hommes riches, parce que cet impôt l'affectait particulièrement et qui disait, dans un discours consigné dans le Hansard que c'est une erreur de prétendre que le pauvre monde ne doit pas payer d'impôt et que tout homme qui a droit de suffrage doit payer le cens.

Voyage de l'Université de Montréal

Voyageant par train spécial, sous les auspices de l'Université de Montréal, 75 citoyens de langue française du Québec font le tour de l'Ouest. Ils sont allés jusqu'à la Côte du Pacifique et sont maintenant sur le retour. Dimanche dernier, ils ont fait halte à Edmonton, Alta, où ils ont été acclamés par les Canadiens français de la ville et des environs.

Le fonctionnaire McManus

Régina. — Un nommé T.-G. McManus, autrefois employé par le gouvernement libéral et ensuite renvoyé par celui-ci, fut réengagé par le gouvernement Anderson. Dernièrement il a été surpris faisant de la politique conservatrice à coups de verres de bière que payait le contribuable de la Saskatchewan par des chèques, du gouvernement de Régina. Ce dernier vient de le renvoyer. Mais le *Leader Post* semble penser que ce renvoi est dû au fait que McManus a été pris à une mauvaise besogne. L'hon. Bryant, ministre des Travaux publics, dit, de son côté, que le gouvernement ne permettra pas qu'un employé civil se mêle de politique.

La population de New York

La ville de New-York a une population de 6,958,792, suivant les chiffres du recensement de 1930. Ceci représente une augmentation de 1,338,744 ou de près de 24 pour cent au cours de la dernière décade.

Le Bronx à lui seul a une population de 1,266,734 ou de 500,000 âmes de plus qu'en 1920.

Brooklyn détient encore le plus gros chiffre des cinq quartiers de la ville, avec 2,596,154 âmes. Le quartier de Queen's, avec 1,082,212 âmes, a réalisé une augmentation de 130 pour cent en dix ans.

Le R. P. Desnoyers, O.M.I.

Ottawa. — Le R. P. Anthime Desnoyers, O. M. I., depuis plusieurs années professeur au scolasticat Saint-Joseph, des Pères Oblats à Ottawa, vient d'être nommé supérieur de l'établissement. Il succède au R. P. R. Villeneuve, nommé évêque du nouveau diocèse de Gravelbourg, dans la Saskatchewan.

Les électeurs canadiens

Ottawa. — Il y a 4,500,000 noms sur les listes électorales du Canada. Combien voteront le 28 juillet?

ETATS-UNIS D'EUROPE.

Réponse anglaise

Paris. — La réponse anglaise au mémoire de Briand, ministre français des Affaires étrangères, a été reçue à Paris, le 17 juillet.

L'Angleterre y dit accepter le principe de plus intime collaboration entre les puissances européennes, mais diffère quant à la méthode.

Sa réponse, dit le gouvernement britannique, est un essai, une tentative, parce que le programme Briand demande une sérieuse étude et requiert que les Dominions soient consultés. Il semble au gouvernement britannique qu'il y a danger de confusion et de créer des rivalités avec la Ligue des Nations.

L'Irlande rejette la proposition française

Paris. — Une vingtaine de nations européennes se sont déclarées favorables au projet Briand d'organiser l'Europe en une fédération d'Etats qui garderaient néanmoins leur indépendance particulière. On se rappelle que l'Angleterre a déjà manifesté son désir de ne pas entrer dans cette entente.

Or, l'Etat libre d'Irlande vient d'annoncer son intention de suivre l'Angleterre dans cette politique. En réponse au questionnaire Briand, elle se dit en faveur du principe de coopération, mais exprime l'opinion que le but sera atteint par la Société des Nations.

Etats-Unis d'Europe

Paris. — La Tchéco-Slovaquie a fait remettre sa réponse à M. Briand, ministre des affaires étrangères, au sujet de la fédération des nations européennes. Elle accepte le projet avec enthousiasme.

FEUILLETON DU "PATRIOTE"

La Femme aux Yeux Ouverts

Par Pierre L'ERMITE

CHAPITRE XXVIII

Pendant ce temps, Roger Maude, beau comme un astre, frais rasé depuis une heure, "verveiné" à point, ripoinné des pieds à la tête, fait les cent pas sur le quai de la gare de Paris-Orsay, dans l'attente de la jeune fiancée.

Son coeur toque doucement la douce chanson sous sa chemise bleu pâle bien empesée.

Lui, Parisien averti, n'a pas pensé un seul instant — et c'est son tort — que les chères voyageuses pourraient avoir l'idée de descendre à Paris-Austerlitz.

Pour le Parisien, la gare d'Auslitz n'existe plus.

Tante Cécile, au contraire, femme du premier mouvement, et vivant depuis des semaines avec l'obsession de Paris, n'avait pas plutôt aperçu ce nom et entendu ce cri: *Paris!.. Paris..* qu'elle s'était précipitée, comme on l'a vu plus haut, sur le quai, telle une ame, quittant le purgatoire, doit s'élancer vers le paradis.

Quant à la finale *Austerlitz,* elle n'y avait fait aucune attention.

Évidemment, Roger Maude aurait dû prévoir!

Pour le moment, il dévisage toutes les voyageuses du train de Nantes, cherchant les coiffes blanches, si visibles au milieu de la foule.

Il y en eut trois, pas plus; et elles n'étaient portées par aucune Velléda.

Roger s'informe si le train est dédoublé.

On lui répond, qu'en effet, il y aura, dans une heure, un second train venait de Nantes.

Il attendit le second train; et ce fut la même chose.

A tout hasard, il saute dans un taxi, et va faire un tour à la gare Montparnasse.

Là encore, personne!..

Il sort sur le quai, très embarrassé...

Les deux voyageuses de Paris-Austerlitz l'étaient bien davantage!

Les Parisiens qui connaissent Paris, ses multiples ressources en moyens de locomotion... qui ont leur "chez eux" et l'habitude de rentrer tard au logis, ne peuvent pas se faire une idée de l'impression d'écrasement que ressentent certaines natures provinciales, particulièrement neuves et émotives, quand elles se trouvent seules, le soir, sur un quai de grande gare d'accès vers la capitale.

Ces rues interminables, marquées par des lignes de becs de gaz, et qui, à l'infini, s'enfoncent dans l'ombre... ce kaléidoscope de voitures... l'indifférence de la foule, le sentiment de la solitude immense, la certitude de n'être rien, et l'incertitude de trouver un gîte, et dans quelles conditions, au milieu de foyers qui ne sont pas le vôtre et qui ne vous accueilleront pas.... tout cela est déconcertant... affolant.

L'exilé, partout, est seul...

Le provincial aussi est seul à Paris... Il est une pauvre petite chose, guettée souvent par d'infâmes chasseurs qu'il ne soupçonne guère.

Tante Cécile et Rolande, après s'être assurées que leurs bagages étaient en sûreté à la consigne, se sont avancées vers le pont d'Austerlitz.

Il est près de minuit.

La pluie maussade tombe plus que jamais; et les quelques lumières qui demeurent grelottent dans les flaques d'eau.

Pas une voiture... De loin en loin, un tramway qui roule à toute vitesse.

Enfin surgit un agent... un gros agent, qui a une apparence de chien mouillé.

Tante Cécile qui, elle, ressemble à un biscuit qui aurait trop trempé, laisse Rolande pour aborder le sergent de ville:

— Pardon, Monsieur, pourriez-vous me dire où se trouve la rue Charles-Nodier?

— Ma petite demoiselle, la rue Charles-Nodier n'est sûrement pas ici!..

— Est-elle loin?

— Je n'ai même pas l'honneur, bien qu'agent, de savoir où elle perche, cette rue-là. Ce n'est certainement pas une rue.... grandiose!.. Comment vous l'appelez?

— Rue Charles-Nodier.

— En voilà un drôle de nom!

Ruisselant de partout, l'agent soulève son collet caoutchouté, cherche un carnet, le feuillette de ses mains gourdes... mais il ne voit pas assez clair. Il s'approche d'un bec de gaz...

La pluie redouble... Elle gicle de partout; les feuilles du carnet se collent ensemble.

A ce moment, passe un autre agent... très sec, celui-là, un échalas.

Le premier l'interpelle:

— Dis donc, toi, connais-tu une certaine rue Charles-Nodier?..

— Rue Charles-Nodier?..

— Oui....

— Ce doit être du côté de Montmartre...

— Précisément!.. s'écrie Rolande... c'est à Montmartre...

Alors le second agent fixe sans discrétion la jeune fille... il remarque son air étrange, sa coiffe inconnue...

Mais il regarde surtout l'autre femme, là-bas, tassée sur elle-même, et qui se tient à l'écart.

— Dites donc, la demoiselle..... Montmartre, ce n'est pas tout à fait un quartier pour vous?.. Surtout à cette heure-ci!.. Vous y allez de plein gré? Il me semble que vous êtes accompagnée?..

— Oui, je suis avec ma tante...

— La bonne femme, là-bas?..

— Oui...

— C'est... votre tante?...

— Oui... je vous certifie!..

L'agent cligne de l'oeil vers son collègue, et avec un ton!..

— C'est toujours leur tante, à ces oiseaux-là!.. Appelle-la donc... Elle ne me paraît pas pressée de nous rencontrer, la matrone!..

Puis l'agent se retourne brusquement vers Rolande:

— D'abord, vous.... d'où venez-vous?..

— De Noirmoutier...

— De?..

— Noirmoutier.

— Où que ça se trouve encore, ce patelin-là?..

— C'est une île...

— Au bord de la mer?..

— Oui, monsieur.

— C'est curieux!.. J'ai l'impression que vous me racontez comme qui dirait des "bobards." Mais, vous savez, avec moi, ça ne prend pas! Montrez-moi vos papiers?

— Je n'ai pas de papiers... Quels papiers?..

— Comment!.. Vous arrivez de Noirmoutier et vous n'avez pas de papiers!.. Vous voyagez comme ça ...les mains dans les poches, sans papiers!.. Mais enfin, vous êtes bien "quelqu'un"!.. Vous avez bien quelque part un état civil... Comment vous appelez-vous?

— Rolande You....

— You?.. en voilà un de nom!.. Et puis, la preuve que c'est bien votre nom?.. Que vous n'êtes pas une vagabonde?..

— Oh! Monsieur!..

— ...Une rouleuse?.. Il n'est pas normal qu'une jeune fille de votre âge soit là, sur le pont d'Austerlitz.... à minuit!.. en ce costume!.. et en direction de Montmartre!..

L'agent tord sa moustache d'un air de plus en plus inquisiteur.

— Pas claire du tout, cette affaire là!...

La tante arrive enfin, remorquée par le gros agent.

Le maigre s'adresse à Rolande, et d'une voix de gendarme:

— Vous, la fille, vous allez vous taire!.. C'est votre soi-disant tante que j'interroge... Et elle seulement!

Et là, sur le pont, en pleine nuit, l'agent pose à la tante, à moitié morte d'émotion, les mêmes questions qu'il avait posées à la nièce, et plusieurs autres, assez spéciales, auxquelles la tante ne comprend absolument rien.

L'agent s'impatiente, et devant quelques passants qui s'arrêtent, il crie:

— Voyons, ne faties pas la bête!. Avez-vous une carte, oui ou non?..

— Une carte?.. Mais Monsieur l'agent, des cartes.... j'en ai des quantités!..

— Votre carte d'identité?..

Et d'une main tremblante, tante Cécile sort de son portefeuille des cartes de visite... une carte de membre de la *Ligue maritime*... une carte d'*Enfant de Marie*... une carte d'*Association de la Bonne Mort*... une carte de la *Ligue patriotique des Françaises*... une carte d'affiliation à l'*Archiconfrérie du Sacré-Coeur*... une carte de membre honoraire de la *Saint-Philibert, société gymnastique et sportive de préparation militaire de Noirmoutier*.

Elle va continuer...

Mais l'agent, qui les a passées à son collègue, rit maintenant... Il est devenu bénévole, magnanime.. et daigne se déclarer satisfait.

— Et chez qui allez-vous, rue Charles-Nodier?

— Chez des amis...

— Eh bien!... Ils auraient dû venir vous chercher à la gare, ces amis-là!.. Car vous ne me paraissez guère débrouillardes, et vous avez juste le temps d'arriver chez eux.

L'agent tire sa montre:

— Il vous reste encore deux métros... tâchez de ne pas les manquer... Si je voyais un taxi?..

Et, décidément bienveillant, il explique aux deux femmes les détails de leur itinéraire, soit le Métro avec deux changements... soit le Métro et le Nord-Sud...

— Dans ce cas, prenez l'ascenseur à la station des Abesses car, autrement, vous auriez 200 marches à monter.... exactement 199.. Je les connais, ces marches-là... J'ai été de service six mois aux Abesses, pendant la guerre.

Tante Cécile écoute avec docilité; elle répond: *Ah dame, oui!* à tout.

Mais elle n'y comprend rien. Métro... Nord-Sud dansent avec les Abesses dans son esprit une ronde affolante. Elle est complètement étourdie par deux jours et une nuit et demie de voyage, par sa déception à la gare, par le fait de se trouver sous la pluie, seule, à minuit, entre deux sergents de ville, sur un pont inconnu, au seuil d'une immense ville plus inconnue encore!..

Et quand, remerciant les agents, elle retourne dans la direction de la gare d'où elle vient, vers un feu rouge qu'elle ne voit pas, elle n'a pas retenu un seul mot...

Elle ne sait rien...

Elle n'est pas plus avancé que tout à l'heure, sur le quai de Paris-Austerlitz.

Rolande a bien davantage conservé son sangfroid. C'est elle maintenant qui guide sa tante vers la station du Métro jusque dans la gare même.

La jeune fille s'attarde avant d'y descendre: elle cherche partout si elle n'aperçoit pas un de ces taxis dont on lui a parlé?..

Mais le temps presse.... presse.

Alors, refermant leurs parapluies ruisselants, et secouant leurs vêtements trempés, Rolande et sa tante descendent, pour la première fois de leur vie, dans le fade enfer du Métro.

Elles sont dans un tel état de dépression que c'est pour elles une détente d'être enfin à l'abri, au chaud, et sous la lumière de quelques ampoules électriques.

La station est déserte.

Une femme au guichet lit attentivement un journal, illustré de gravures ultra-légères.

— Faut-il prendre des billets?... demande la tante.

— Certainement!.. répond la nièce.

Tante Cécile s'approche, et bien poliment:

— Pardon, Madame, si je vous dérange, voudriez-vous avoir l'obligeance de me donner deux billets pour la rue Charles-Nodier?

La guichetière lève la tête... éclate de rire:

— Vous êtes bien encore de votre pays, vous!..

Et, négligemment, elle jette deux tickets de seconde.

— C'est bien pour la rue Charles-Nodier?..

— Oui, et pour le Moulin Rouge et celui de la Galette!..

Tante Cécile règle avec un billet de cinq francs, n'osant pas demander combien...

Elles lisent les inscriptions des différentes directions pour ne pas se tromper.... Mais il y en a tellement!.. Et des affiches de magasins!.. et des réclames!..

Où est leur route au milieu de tout cet amalgame?..

Elles hésitent de plus en plus à poser n'importe quelle question, car tout à l'heure, avec les agents, et d'une manière inattendue, les demandes les plus innocentes et naturelles ont failli prendre si fâcheuse tournure!.. Comme à Paris on peut se trouver, tout à coup, dans un très mauvais cas, sans le savoir!..

Enfin, une rame de Métro pointe au fond du noir tunnel, et s'engouffre dans la station avec un bruit formidable.

Des noms retentissent...

— Allons!.. pressons!.. clame l'employé, le torse en dehors de la portière.

Les deux femmes se précipitent dans le wagon ouvert devant elles, une première classe, et doivent aussitôt, sans y rien comprendre, payer une surtaxe.

Le train roule... roule, cette fois encore, vers l'inconnu.

En face d'elles, dans le wagon, est assis u ncouple très chic. Le mari, en habit, cravate blanche, pardessus riche... Sa femme, enveloppée dans un manteau de fourrure, lequel laisse deviner la robe de soirée luxueuse et jolie.

Le ménage, silencieux, observe la tante Cécile et Rolande.

La femme se penche vers son mari, et lui dit à haute voix, en anglais:

— Elle me paraît exquise, cette petite "bonniche!" Si je savais son adresse, je lui ferais des propositions?.. Qu'en pensez vous?

Le mari assujettit son monocle, détaille Rolande:

— Oui... elle a de la ligne.... Elle ferait très bien pour servir le thé dans votre salon breton. Ma parole!.. on dirait qu'elle se fait déjà les yeux...

— Je l'ai cru aussi.... mais, je vous assure, c'est naturel...

Rolande a étudié un peu l'anglais; elle le comprend, comme on le comprend dans les familles de marins, toujours, à bord ou sur le port, en contact avec des équipages britanniques. Elle rougit et fixe durement ces gens.

Mais cette réaction ne dure qu'un instant. Rien ne fait plus grand' chose à ces voyageuses qui se laissent emporter à tout hasard, regardant à peine les stations qui succèdent aux stations, n'ayant aucune raison de descendre à l'une plutôt qu'à l'autre.

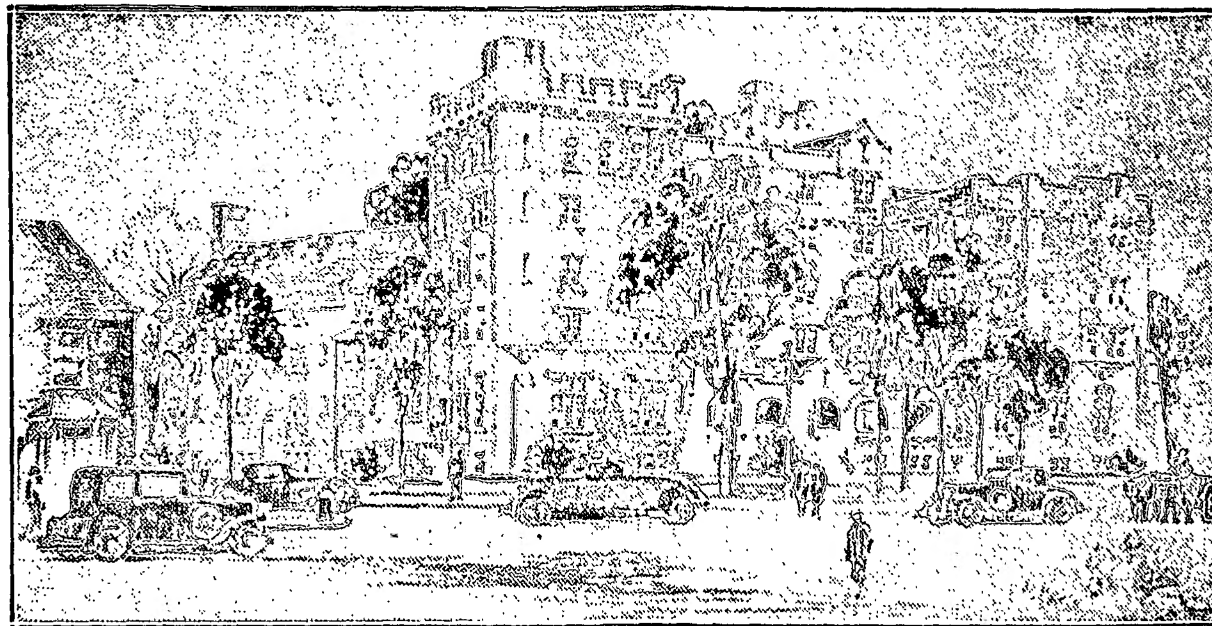
Maintenant, les wagons s'emplissent de monde... La rame passe évidemment à des gares qui doivent desservir quelques grands théâtres, car beaucoup de personnes sont en belle tenue de soirée. Le contraste de leur élégance tranquille n'en est que plus douloureux. Tous ces gens là, au moins, savent où ils vont coucher!..

Mais voici du nouveau!

— Rolande!.. s'écrie tout à coup la tante... J'ai des vertiges!... Je vois deux têtes à tout le monde!

— Tante, remettez-vous!..

Nouvel hôtel pour Kentville, N.E.



Le nouveau et luxueux hôtel pour touristes, que le chemin de fer Dominion Atlantic fait actuellement construire à Kentville, N.E., sera définitivement terminé l'automne prochain et son inauguration aura lieu un peu avant la Noël. Les plans de cette hôtellerie moderne, qui remplacera l'ancien "Cornwallis Inn", ont récemment été approuvés par M. George Graham, vice-président et gérant-général du Dominion Atlantic Ry., M. Grant Hall, président du même chemin de fer et M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien. Le nouvel hôtel qui portera le même nom que son prédécesseur, comportera 100 chambres à coucher, et en plus, 10 salles d'échantillons, une salle de bal et une salle de réunion, dans laquelle 250 personnes pourront prendre place à la fois, une vaste salle à manger pour 150 personnes, une rotonde, un hall d'entrée, une salle de billard, un salon de cartes, un salon de barbier et un salon de beauté pour dames. Ce sera l'un des plus beaux hôtels des Provinces Maritimes.

Situé à l'angle de la rue Principale et de l'avenue Cornwallis, cet hôtel sera construit en brique crème rehaussée de pierre de l'Indiana, avec fenêtres anciennes, caractéristiques de l'architecture des Tudor. Le grand salon et la salle à manger seront au premier étage de l'édifice.

Les plans de cet immeuble ont été tracés par M. J. W. Orrock, ingénieur des édifices au Pacifique Canadien et M. C. J. Drewitt, architecte associé.







Les Centres Franco-Canadiens

DEBDEN, Sask.

RESULTAT DES EXAMENS ANGLAIS

Promu au grade 7 au grade 8: — Conrad Cyr.

Promu du grade 6 au grade 7:— Robert Lajeunesse, Alma Belair

Promu du grade 5 au grade 6:— Cécile Leclerc, Simonne Savard, Georgette Ruel, Rose-Emma Béliveau.

Promu du grade 4 au grade 5:— Claire Savard, Lina Racine, Thérèse Lajeunesse, Raymond Cyr.

WILLOW BU_ _H, Sask.

On prépare activement l'Exposition d'agriculture de la région, qui aura lieu les 22 et 23 courants. La direction n'a rien épargné pour en faire un succès sans précédent. Les prix sont nombreux et de réelle valeur. Les exhibitions promettent d'être aussi variées que magnifiques. Ce sera l'événement important de la *saison*.

Comme le dit avec justesse l'intéressante brochure de la Société, "chacun connait l'importance du rôle *que peut et doit jouer une* société d'agriculture dans une région. C'est la continuation de la ferme; c'est une école pratique et intéressante pour nos enfants et pour nous-memes. Si nous voulons que notre propre société soit toujours bien vivante et productrice de résultats visibles et multiples, il importe que chacun, dans la région, fasse tout en son pouvoir pour que l'Exposition annuelle soit un triomphe agricole."

"Chaque année, il faut que notre Exposition soit meilleure que la précédente. Par conséquent nous vous le demandons avec instance, considérez les 22 et 23 juillet comme *étant le vrai CONGE* de la région."

Allons! oublions notre travail et nos ennuis pendant ces deux jours, et donnons-nous rendez-vous au terrain de l'Exposition. Ce sera pour toutes nos familles une vacance bien méritée."

Ce joli pamphlet, modèle du genre, où se trouvent les annonces les plus importantes et que vous admirerez comme moi, sort des ateliers du *Patriote*. Félicitations au comité pour ce beau geste, qui devrait susciter maints imitateurs.

Donc, aux 22 et 23, sans faute! A tous la plus cordiale bienvenue!

Grâce aux pluies fréquentes que nous avons, la récolte s'annonce bien et tous les fermiers ont recouvré leur beau sourire. L'espoir donne déjà un regain d'activité dans le domaine des affaires.

—M. l'abbé Perreault est parti en voyage d'automobile chez ses parents dans l'est. Roméo Beausoleil et Lucien Duperreault l'accompagnent.

M. Perreault nous a quitté définitivement, puisqu'à son retour, il prendra charge de la paroisse d'Eastend, où il a été nommé dernièrement.

Nous perdons e nlui un prêtre digne, un pasteur zélé, un ami dévoué.

Pendant son trop court séjour parmi nous, il a su se faire tout à tous. Son départ laisse de vifs regrets chez tous les paroissiens, plus particulièrement chez les jeunes gens, auxquels il s'est spécialement consacré.

Il fut le fondateur et l'âme de l'A. C. J. C., ici. Sous sa direction, des assemblées régulières furent tenues, profitables autant qu'instructives, où nos futurs orateurs se sont distingués. Ce fut une école de piété, de patriotisme et d'initiative, autant que d'éducation, dont nos jeunes ont su profiter.

La Société Saint-Jean-Baptiste, si dévouée à toutes nos oeuvres paroissiales, a tenu à favoriser particulièrement la jeune Association, en prêtant la salle et en permettant l'installation de jeux divers. Plusieurs soirées récréatives ont eu lieu l'hiver passé.

C'est à l'initiative de notre dévoué vicaire, M. Perreault, que nous devons ces succès. Avec l'expression de notre gratitude, nos félicitations pour sa nomination comme curé d'Eastend et nos voeux de succès dans son nouveau champ d'action apostolique.

—M. J.-S. Duperreault, qui a été victime d'un grave accident de voiture, s'en remet heureusement.

—M. et Mme Cadieux sont partis en auto dans l'Est.

—La semaine dernière, une retraite fermée fut prêchée au couvent *par le R. P. Smit. Vingt-neuf* jeunes filles ont suivi pieusement les *exercices*.

—Visite de la Rde Mère Conseillère générale des RR. SS. de la *Croix, de France*, accompagnée de la Rde Mère Provinciale de la *Saskatchewan*.

—La distribution des prix, comme *toujours*, a donné lieu à une belle fête qui réunissait parents et *amis de l'éducation, pour applaudir* aux succès de nos écoliers.

—Dimanche, *assemblée générale* des paroissiens, à propos de nos école: question angoissante occasionnée par l'attitude agressive du *gouvernement actuel. Le problème a été discuté sous toutes ses faces; des solutions diverses ont été suggérée; la décision reste encore à* prendre.

—*M. et Mme Donat Boucher, M.* et Mme Rodolphe Légaré, partis en *auto, en voyage d'affaires* à Winnipeg.

—*M. et Mme Conrad Légaré*, et leur famille, partis en villégiature à Fish-Lake, pour quelques semaines.

—Lundi dernier, sépulture de M. Edouard Beauchêne, noyé à Flin-Flon: le corps fut transporté et *inhumé au milieu* d'un grand concours de parents et d'amis. Sincères *sympathies à la famille*.

—De passage au presbytère, M. le curé Fortier de Val-Marie.

—Les parties de balle-au-camp se *succèdent* avec *une animation* sans pareille. Les tournois de tennis *sont suivis avec le plus vif intérêt*.

BONNE MADONE, Sask.

—Dimanche dernier, la paroisse a été témoin d'un spectacle très édifiant et consolant pour tous, et surtout pour les parents d'une centaine d'enfants, qui s'approchèrent du banquet eucharistique, dont trente-cinq pour la première fois. Ces enfants furent préparés par la Rde Soeur Sainte Jeanne de la Croix, du couvent de la Présentation de Wakaw. Merci à cette généreuse soeur qui enseigna le catéchisme aux enfants de Bonne-Madone pendant dix jours.

—Les enfants de choeur à leur assemblée régulière ont élu leurs nouveau officiers: président, Kenneth Trembley; vice-président, Thomas Coghlan; secrétaire, Harvey Trembly.

—Les 35 jeunes gens de Bonne-Madone sont aussi très actifs. Les fatigants travaux des champs ne les empêchent pas de préparer une conférence et un très intéressant débat pour dimanche. Voici le sujet de ce débat-conférence: "Lequel quel développe le plus l'intelligence, la richesse ou la pauvreté?" Tous seront les bienvenus.

—Les six écoles du districts viennent de prendre part à une intéressante composition de catéchisme. Ils ont composé sur la Passion. Il me fait plaisir de dire aux 117 enfants qui ont pris part a ce concours, qu'ils ont très bien réussi. Il nous faut des prix maintenant.

—J'ai oui dire que les garçons de l'école de Belmont ont lancé un défi aux cinq autres écoles, défi qui a été accepté. Hardi donc, les capitaines, et dimanche nous verrons si les joueurs de Belmont ne se sont pas trop avancés en vous demandant de jouer à la balle-au-camp.

—Jeudi le 10 juillet, M. Alfred Turgeon conduisait à l'autel Mlle Anna Simonot. Les témoins ont été M. Joseph Simonot et Mlle Alice Turgeon. M. l'abbé A. Houle, de Rosthern, a donné la bénédiction *nuptiale et reçu le consentement* des époux. Le choeur de chant de Bonne-Madone exécuta une très belle messe. Mme F. Regnaud était à l'orgue.

Le nouveau couple nous a quittés *dans l'après-midi pour voler* à tire d'aile dans le bleu d'un voyage de noces. Nos meilleurs voeux de bonheur les accompagnent.

MEYRONNE, Sask.

—*Une retraite de huit jours*, prêchée par le R. P. Smit, O. M. I., a fait un bien *immense* aux paroissiens de Meyronne. Tous les jours, le bon Père prêcha en trois langues: français, anglais et allemand ou flamand, et il eut la consolation de voir les exercices de la retraite suivis avec assiduité par la totalité *des paroissiens*.

Dommage, cependant, que le concert de la Tournée du *Patriote* tombait précisément en plein milieu de la retraite, mais comme le concert n'avait absolument rien d'objectionnable — au contraire! — la retraite n'a subi aucun mauvais effet; car le lendemain, dès 6 heures du matin, l'église commençait à se remplir de fidèles, si bien qu'à la messe de 8 heures et demie, l'assistance était aussi nombreuse qu'aux dimanches. Les paroissiens ont fait de grands sacrifices pour assister aux exercices; ils ont adressé de ferventes prières au ciel, et leurs prières ont été exaucées, car avant la fin de la retraite, une pluie torrentielle était venue répandre un peu de fraîcheur sur les champs desséchés et injecter une vigueur nouvelle à la végétation. Il y a eu plusieurs bonnes pluies depuis, et *encore à l'heure où j'écris* ces lignes, les chemins sont impraticables.

—Nous apprenons que le docteur Moyer de Meyronne doit partir sous peu, et nous croyons que ce serait le moment propice pour un bon docteur canadien-français de venir s'établir ici.

DOMREMY, Sask.

—La mort vient de jeter dans le deuil la famille de M. J.-Marie Baudais. Vendredi, le 11, à 3 heures du matin, Mme Jean-Marie Baudais nous quittait, à l'âge de 80 ans et 10 mois, après deux mois et demi de maladie, munie des secours de notre mère la Sainte Eglise.

Mme Baudais, — la mère Baudais comme nous l'appelions dans le langage familier, — était née en France, à Mordel, Ile-et-Vilaine, le 15 septembre 1850. Depuis une trentaine d'années, la famille J.-M. Baudais habitait Domermy. C'est dire que c'est une des premières familles fondatrices de la paroisse. A leur arrivée, — Domremy était une forêt vierge — à l'exemple des premiers Canadiens, le père Baudais et ses enfants prirent la hache, se construisirent une maison en *logs* et firent de la terre neuve. A deux reprises, le feu détruisit leur humble demeure. Pleine de courage, la famille Baudais se remit à l'oeuvre, et après quelques années de labeur, le succès couronna leurs efforts. Depuis quelques années, le père et la mère Baudais résidaient au village de Domremy, jouissant du fruit de leurs travaux, quand la mort est venue séparer ces deux braves vieillards. La mère Baudais était avantageusement connue et aimée. Aussi, durant sa maladie et pendant les trois jours que son corps fut exposé, beaucoup de personnes lui *firent* visite.

Son service d'enterrement, célébré le 14 courant, à Domremy, attira une foule nombreuse. L'église était remplie comme un jour de dimanche.

La levée du corps, faite à la maison mortuaire, par M. le curé, nous impressionna beaucoup. Pour un grand nombre, c'était la première fois que nous vîmes le prêtre conduire le cercueil de la maison à l'église.

Les porteurs furent: MM. Constant Trumier, Fridolin Abel, P.-M. Marsollier, Auguste Joubert, Paul Blondeau et François Beland. Frs Guillet portait la croix.

Suivaient le cercueil: M. Jean-Marie Beaudais, époux de la défunte; M. et Mme Pierre Baudais et leurs enfants; M. et Mme Jean Baudais et leur enfant; M. et Mme Léon Baudais et leurs enfants; M. et Mme Henri Baudais et leurs enfants; à leur suite, d'autres parents et une foule d'amis et de paroissiens de Domremy, de Bellevue, Hoey, St-Louis, Bonne-Madone, etc.

Pour pleurer son départ, Mme J.-M. Baudais laisse son époux, ses fils: René, en France; Jean, Henri et Pierre, à Domremy; Léon, à Gravelbourg; Louis, à Edmonton, ainsi que leurs épouses et enfants; ses filles: Modeste, en France; Berthe, à New-York; Pauline et Jeanne, à Vancouver, ainsi que leurs époux et leurs enfants.

Nos sincères et religieuses condoléances aux membres de la famille éprouvée.

Les familles Baudais, Beland, Ouellette, Pelletier remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont manifsté de la sympathie à l'occasion des mortalités survenues dans leurs familles.

DUCK LAKE, Sask

En vacances.

—Après avoir passé une quinzaine dans sa famille, Mlle Yvonne Schmidt retournait à Saskatoon lundi dernier pour reprendre son emploi à la Banque de Montréal.

Durant son séjour à Duck-Lake, elle avait le bonheur de jouir de la présence de ses frères et soeurs, M. Gill Schmidt, professeur au collège de Gravelbourg; Mlle Irène Schmidt, institutrice à St-Brieux; M. Camille Schmidt, élève du collège de Gravelbourg, et Mlle Thérèse Schmidt, élève du couvent de Duck-Lake, qui sont actuellement en vacances chez leurs parents, M. et Mme Pantaleon Schmidt.

FERLAND, Sask.

—Les commissaires de l'école de Ferland, de Survivance et du McDonald Creek étaient présents à la convention des commissaires à Assiniboia, vendredi dernier.

Une pluie mêlée de grêle s'est *abattu dans le village de Ferland* et ses alentours. La grêle n'a pas fait de dommages. Les blés pre miers semés seront à peu près nuls. Nous espérons sur les derniers semés si nous avons de la pluie.

—MM. Louis Fournier, Léo Fauchon, Jos. Drouin, Antonio Fournier, M. Sinotte, sont partis en auto *visiter les régions du nord* de Prince-Albert.

—Mlle Clara Thibault, de Ponteix, est en promenade à Ferland. Mlle Gilberte Clermont, de Milly, est aussi en promenade à Ferland.

—Mlle *Liliane Couture* est en vacances chez son père, ainsi que Mlle Clémentine Johnson et Fernande Fournier, étudiante du couvent de Laflèche.

—Mme Joseph Chabot est revenue de l'hôpital de Moose-Jaw pour une opération.

—M. Avila Chabot est à l'hôpital de Ponteix, sous les soins du Dr L. Beaudoing. Nous faisons des voeux pour son prompt rétablissement.

—M. et Mme Hervé Johnson sont les heureux parents d'une fille.

—L'école de Ferland *a* réouvert ses portes sous la direction de Mlle Alma Thibault.

—On nous apprend que M. William Patoine est rendu à l'hôpital.

x

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE.

Le docteur Oscar Mercier

C'est le secrétaire général du congrès de septembre prochain. Quand il lit les minutes, en accentuant les bouts de ligne et les fins de phrase, en rapportant fidèlement, très fidèlement, tout ce qui se dit et tout ce qui se fait aux assemblées du comité exécutif, il le fait d'une voix doctorale, professionnelle, comme pour un rite sacré. Au commencement de l'année dernière, le docteur Mercier, avait une grande préoccupation: la *science*. Tout ce *qui se guérit*, tout ce qui se soigne, tout ce qui s'observe, tout ce qui se publie, voilà ce qui *l'intéressait le plus. Il avait* bien accepté, en se faisant prier un peu, la charge de secrétaire général du congrès, mais avec le secret espoir que cette fonction se remplirait d'elle-même et qu'elle ne troublerait que bien peu, et momentanément, le cours régulier de son travail quotidien. C'est que le docteur Mercier n'avait jamais touché de près à l'organisation d'un congrès. Comme il est tenace et qu'il y avait des difficultés, le secrétaire *général* n'a *pas* voulu céder. Il s'est arbouté aux obstacles et par le fait même s'y est intéressé. Si bien qu'aujourd'hui le docteur Mercier a deux occupations: ses malades et son congrès.

Mais laissons-le parler lui-même: "Un congrès! Savais-je même ce que c'était qu'un congrès avant aujourd'hui. J'avais bien fait quelques communications scientifiques avec mes maîtres Desmarets et Marion, à Paris, puis au congrès de Québec, il y a deux ans; j'avais bien fait ici et là dans notre province quelques conférences de vulgarisation; j'avais bien écrit des articles scientifiques dans nos journaux médicaux et même dans les journaux étrangers, mais participer à l'organisation d'un congrès, l'idée ne m'en était pas même venue. Tout simplement parce qu'elle entrainait nécessairement, à mon avis, des occupations d'ordre matériel et trop éloignées de mes malades. Ecrire à des inconnus, faire des démarches officielles ou officieuses, pour des subsides ou pour des concours, discuter ceci, cela, autant de choses qui ne sont point de mon ressort. A vrai dire j'oubliais l'idée directrice des congrès: la propagation scientifique. Maintenant que je suis dans la tournaise, il n'y a que cela qui compte. Et je n'oublie pas, non plus, que du contact de tous ces savants qui viendront échanger avec nous des idées scientifiques, il nous reste beaucoup à prendre. C'est en somme, des liens de fraternité que nous échangeons avec des médecins de tous les pays. C'est le nom de notre association qui se répand, c'est notre race qui se fait connaître."

"—Mais vous-même?.."

"—Voulez-vous ma biographie? Je suis né le 19 février 1896, à Montréal, et je crois que l'influence *paternelle a été grande sur* l'orientation de mes études. *Bachelier ès-Arts* chez les Jésuites, doctorat e nmédecine *à l'Université de* Montréal, ayant eu des avantages spéciaux auprès de mes maîtres canadiens, je continue ma vie médicale avec mon séjour à Paris. J'y ai rencontré deux grands maîtres. L'un, Desmarets, *m' aenseigné* la science chirurgicale et l'autre, Marion, m'a spécialisé. Il faut vous dire qu'aujourd'hui, je me livre exclusivement à l'urologie et que les religieuses de l'Hôtel-Dieu m'ont confié un service dont je puis m'enorguillir... Je pourrais vous parler de mon père qui fut pendant longtemps chirurgien en chef de l'hôpital Notre-Dame et qui m'inculqua le goût de la médecine. Mais je ne saurais vous retracer, un peu plus intime peut-être, que le souvenir vivace, conservé par tant d'amis. Mais revenons au congrès. Je ne trahirai aucun secret particulier en vous affirmant que jusqu'à date nous avons le ferme espoir d'obtenir le même succès que les congrès précédents, comme assistance et comme travaux scientifiques. Nous avons l'impression, mes collègues et moi, d'être soutenus *par* tous *nos* collègues de langue française de l'Amérique du Nord, si nous en jugeons par les lettres que nous recevons de toutes parts."

"—Bonne chance! Vous me verrez très content de votre réussite!" fais-je en me levant, car, depuis quelque temps j'entends des appels répétés de téléphone.

Une cordiale poignée de main. Et le docteur Mercier oublie le congrès pour sa clientèle.

Mais il y reviendra. Ne l'a-t-il pas avoué?

Roméo BOUCHER.

Duettino des confidences

Ah! Monsieur, j'en ai du tourment!
—Vraiment?
Un tourment injuste et cruel.
—Lequel?
Eh bien! C'est à cause de.. Lui...
—Ah! Oui.
Lui, que j'aimais.... jusqu'à l'excès.
—Je sais.
Car, il est si bien, l'animal!
—Pas mal...
On se fie à ses airs qu'il a.
—Voilà.
On ferait tout ce qu'il voudrait.
—C'est vrai.
Mais au fond, ce n'est qu'un bandit!
—Pardi!
Un égoïste, un propre à rien...
—Très bien.
Un sans coeur, un fourbe, un ingrat!
—*Hourra!..*
...Or, je passais sur tout ceci.
—Ainsi!
Mais, il me rentre à des minuits...
—Et puis?...
Puis?.. Il dit qu'il "vient du café."
—Eh, Eh!
Je lui fais honte de ses torts.
—Alors?
Alors, ce grand lâche, il me bat!
—Ah bah!
Bien sûr, je le lui rends.. un peu.
—Parbleu!
Mais du logis, il est parti...
—Pristi!
Me laissant seule, à l'abandon!
—Fi donc!
Il paiera le mal qu'il m'a fait!
—Parfait.
D'autres auront le coeur moins dur.
—Pour sûr!
On peut lui chercher des rivaux...
—Bravo!
Peut-être que j'en trouverais?
—Tout près...
Je veux voir mes maux consolés!
—Parlez.
Quoi? nous serions de vrais amis?
—Promis!
Vous prouveriez votre amitié?
—Crédié!
Eh bien... Apaisez mon émoi...
—Par quoi?
Faites qu'il revienne me voir!
—Bonsoir!

Louis MOREAU.

—O Dieu! savoir qu'on possède la vérité, qu'on soutient la justice et voir le mal et les ténèbres les vaincre et les fouler aux pieds, et sentir en même temps que les forces de l'âme décuplées par l'indignation et s'il le faut par le courage jusqu'à la mort, n'y peuvent rien! Ah! voilà le comble de la douleur et de la tentation! — *P. Gratry.*